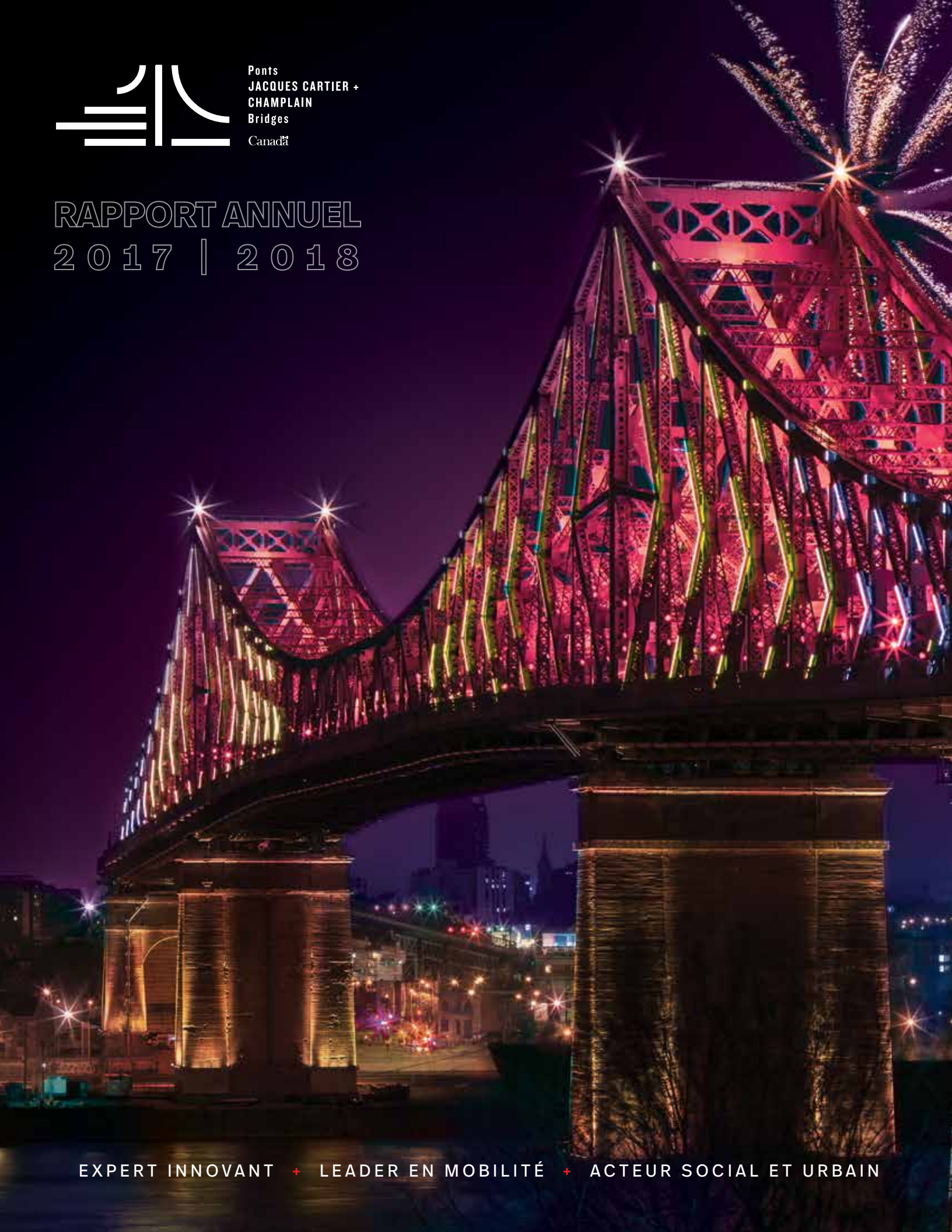




Ponts  
JACQUES CARTIER +  
CHAMPLAIN  
Bridges  
Canada

# RAPPORT ANNUEL 2017 | 2018



EXPERT INNOVANT + LEADER EN MOBILITÉ + ACTEUR SOCIAL ET URBAIN

# TABLE DES MATIÈRES

## 1. EN UN COUP D'ŒIL

Présentation de la Société	6
En chiffres	7
Carte du réseau	8
Faits saillants 2017-2018	9

## 2. MESSAGE DE LA DIRECTION

Mot du Président	14
Mot du Premier dirigeant	15

## 3. BILAN DES ACTIVITÉS

Structures	17
------------	----

## 4. LEADER EN MOBILITÉ

32

## 5. EXPERT INNOVANT

38

## 6. ACTEUR SOCIAL ET URBAIN

46

## 7. GOUVERNANCE

Redevabilité	58
Conseil d'administration	58
Répartition des employés	59
Grands accomplissements 2017-2018	60
Tableau des activités de PJCCI selon leur scope, leurs émissions et l'énergie qu'elles consomment pour l'année financière 2017-2018	61
Arrimage de la stratégie de développement durable	61
Élaboration d'une démarche d'approvisionnement responsable dont le déploiement est prévu en 2018-2019	62
Responsabilité sociale d'entreprise	62
Quelques chiffres	63
Suivi du plan d'action en développement durable	64
Régime de vérification	68
Accès à l'information et protection des renseignements personnels	68
Rémunération	69
Frais de déplacements, d'accueil et de conférences	69

## 8. ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Enjeux stratégiques et risques	71
Analyse des résultats	73
État des résultats	75
État des flux de trésorerie	76
Rétrospective financière des cinq derniers exercices	77

## 9. ÉTATS FINANCIERS

78

## 10. ANNEXES

Conseil d'administration et dirigeants	99
Alignement avec les normes internationales en développement durable	100
Abréviations	104
À propos de ce rapport	104



# 1.

## EN UN COUP D'ŒIL



Le pont Champlain au lever du soleil

### MISSION

Assurer la mobilité des usagers, la sécurité et la pérennité des infrastructures en préconisant une gestion systémique selon une approche de développement durable.

### VISION

Devenir un chef de file en gestion d'infrastructures majeures à titre d'expert innovant, de leader en mobilité, et d'acteur social et urbain.

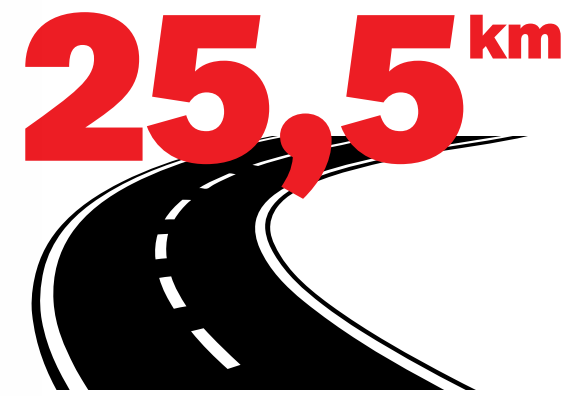
### VALEURS

- + Esprit d'équipe
- + Transparence
- + Rigueur
- + Innovation
- + Engagement

# PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

Gestionnaire d'ouvrages majeurs, Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) est une société d'État fédérale, établie en 1978, responsable des ponts Jacques-Cartier et Champlain, de l'Estacade du pont Champlain, du pont de contournement de l'île des Sœurs, des sections fédérales de l'autoroute Bonaventure et du pont Honoré-Mercier, ainsi que du tunnel de Melocheville.

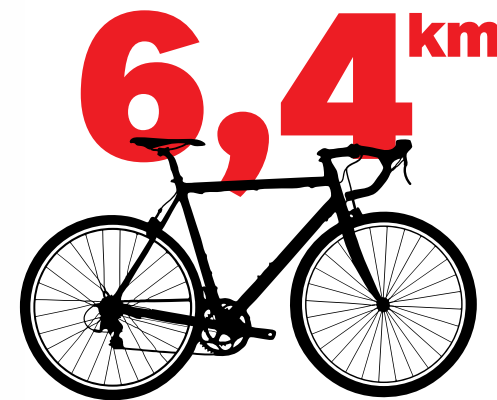
La Société assure au quotidien le passage sécuritaire de milliers d'usagers par la gestion, l'entretien et la réfection de ces infrastructures d'importance pour le Grand Montréal. La Société veille à ce que ces infrastructures critiques demeurent sécuritaires, pleinement fonctionnelles et attrayantes, aujourd'hui et pour demain. Ses activités englobent les projets de construction, de réfection et de renforcement des infrastructures sous sa responsabilité, de même que leur opération et entretien.



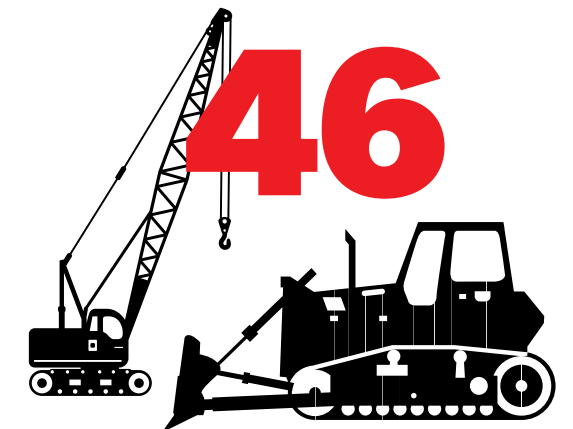
**RÉSEAU ROUTIER NÉVRALGIQUE**  
25,5 km reliant la Rive-Sud et Montréal



**ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE**  
170 employés affectés au génie, à la construction, à l'opération, à l'administration et à la direction



**TRANSPORT ACTIF**  
6,4 km de piste cyclable en site propre



**TRAVAUX MAJEURS**  
46 projets réalisés pour la réfection et l'entretien des structures



**TRAVAUX MAJEURS**  
134 M\$ investis en 2017-2018 en travaux majeurs



**SITE INTERNET**  
667 890 visiteurs uniques sur notre site Internet





# FAITS SAILLANTS 2017-2018



**2 AVRIL 2017**

Conférence de presse du maire Denis Coderre et du député fédéral Marc Miller visant l'annonce de l'aménagement de l'approche Nord du pont Jacques-Cartier



**5 AVRIL 2017**

Briefing technique aux médias pour présenter les travaux majeurs prévus sur le réseau de PJCCI et l'étude d'avant-projet portant sur la déconstruction de l'actuel pont Champlain



**18 AVRIL 2017**

Dévoilement des œuvres mohawks reproduites sur des oriflammes sur le pont Honoré-Mercier



**MAI + JUIN 2017**

Blitz de travaux majeurs au pont Champlain pour le remplacement de deux joints de dilatation







### 17 MAI 2017

Inauguration du projet de mise en lumière du pont Jacques-Cartier dans le cadre du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal et du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada



### 1<sup>er</sup> JUIN 2017

Lancement du parcours multimédia « Des histoires et des ponts »



### JUIN 2017

Mise sur pied du Comité consultatif sur le réseau cyclable du pont Jacques-Cartier



### 2 JUILLET 2017

5<sup>e</sup> édition de La Boucle du Grand défi Pierre Lavoie sur l'Estacade du pont Champlain et l'autoroute Bonaventure

### 12-13 AOÛT 2017

Blitz 1 de travaux majeurs au pont Jacques-Cartier sur le viaduc de l'axe de la rue Sainte-Hélène à Longueuil



### 30 AOÛT 2017

Inauguration d'une aire de repos à l'Estacade du pont Champlain, côté île des Sœurs



### SEPTEMBRE 2017

Début de l'exploitation du système de confinement et de traitement des eaux souterraines contaminées du secteur Ouest du projet environnemental Solution Bonaventure



### 19 SEPTEMBRE 2017

Tenue de l'assemblée publique annuelle



### 24 SEPTEMBRE 2017

Départ de la 27<sup>e</sup> édition du demi-Marathon de Montréal sur le pont Jacques-Cartier (le marathon ayant été annulé en raison de la chaleur excessive)

### OCTOBRE 2017

Fin des travaux de renforcement temporaire des semelles de l'Estacade du pont Champlain



### DÉCEMBRE 2017

Début du projet-pilote visant à évaluer des solutions d'entretien hivernal de la piste multifonctionnelle du pont Jacques-Cartier

### DÉCEMBRE 2017

Fin des travaux de la construction du mur de confinement dans le secteur Est du projet environnemental Solution Bonaventure

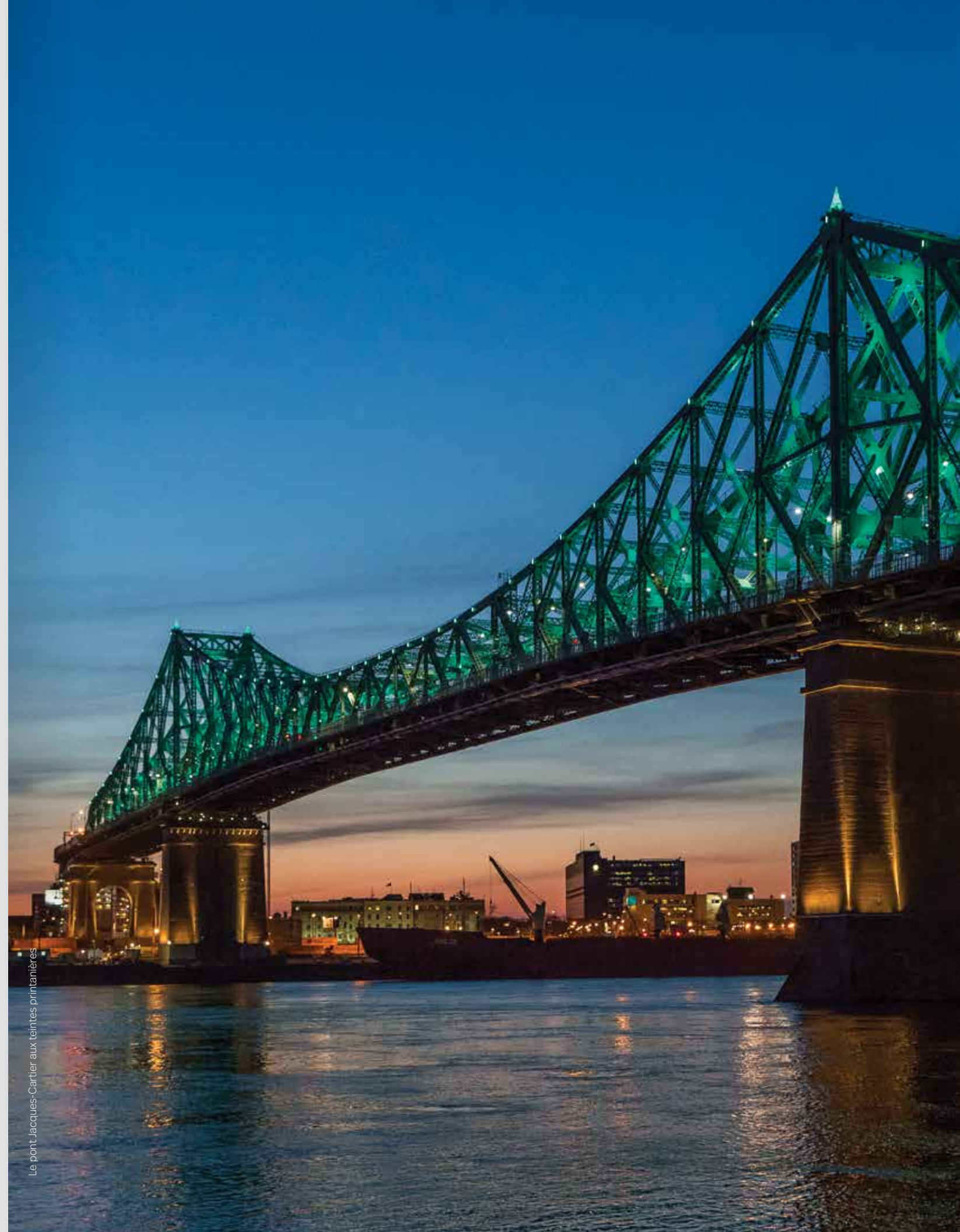
### FÉVRIER 2018

Octroi du volet « évaluation environnementale » du contrat de « l'Ingénieur du Propriétaire » dans le cadre du projet de déconstruction du pont Champlain



2.

**MESSAGE  
DE LA DIRECTION**



Le pont Jacques-Cartier aux teintes printanières



## MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2017-2018, le conseil d'administration ainsi que ses différents comités ont exercé leur rôle de surveillance de l'équipe de direction afin de s'assurer qu'elle gère efficacement les risques administratifs ainsi que ceux liés aux structures. L'équipe a en effet bien rempli son mandat tout en faisant face à d'importants enjeux, notamment les préoccupations liées au pont Champlain.

Au chapitre des grandes réalisations de cet exercice, je ne saurais passer sous silence le projet d'illumination du pont Jacques-Cartier, cette œuvre lumineuse qui fait rayonner le talent et le savoir-faire québécois partout dans le monde. Au-delà des performances techniques, cette réalisation concrétise un de nos objectifs qui vise à rehausser l'attrait et l'intégration urbaine de nos ouvrages afin d'en faire des infrastructures emblématiques au cœur des collectivités.

Par ailleurs, le Conseil d'administration de la Société a tenu deux exercices stratégiques, un premier à

l'automne 2017 visant l'élaboration des budgets 2018-2028 et un second, en février 2018, qui a permis d'établir les orientations stratégiques de l'année. De plus, nous sommes heureux d'accueillir trois nouveaux membres au sein du Conseil cette année, soit mesdames Catherine Lavoie et Dale Ellen Williams, ainsi que M<sup>e</sup> Sylvain Villiard. Nous souhaitons également souligner la généreuse contribution de messieurs Guy Martin et Serge Martel, dont le mandat s'est terminé cette année.

*Au chapitre des grandes réalisations de cet exercice, je ne saurais passer sous silence le projet d'illumination du pont Jacques-Cartier, cette œuvre lumineuse qui fait rayonner le talent et le savoir-faire québécois partout dans le monde.*

Au nom du Conseil, je tiens à remercier le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable Amarjeet Sohi, de la confiance qu'il témoigne à l'égard de notre Société. Je salue également les efforts et le talent du Premier dirigeant, M. Glen P. Carlin, des membres de la direction ainsi que de tous les employés, qui accomplissent un travail d'importance pour la Société. Nous sommes également redevables aux nombreux partenaires qui nous accompagnent dans la réalisation de notre mission.

### PAUL T. KEFALAS

Président du Conseil d'administration



## MOT DU PREMIER DIRIGEANT

Dans l'histoire de notre organisation, qui aura bientôt 40 ans, l'exercice 2017-2018 compte parmi les plus actifs puisque l'équipe a concrétisé d'importantes réalisations. Des investissements de l'ordre de 134 M\$ ont été effectués en lien avec 46 projets en cours, dont certains se sont démarqués tant par leur ampleur que par leur complexité.

Je pense, évidemment, à la mise en lumière du pont Jacques-Cartier, qui a dominé les fêtes du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal et les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération canadienne. Il s'agit d'un projet complexe qui fut couronné de succès, selon un échéancier de réalisation très serré. Soulignons également les mesures d'atténuation du risque rattaché aux chevêtres du pont Champlain; des supports externes sont installés par priorité et assurent la sécurité du pont.

Par ailleurs, le volet construction du projet environnemental Solution Bonaventure s'achève, lequel protégera le fleuve Saint-Laurent de l'écoulement

d'eaux contaminées provenant d'un ancien site d'enfouissement situé à proximité. Quant à l'Estacade du pont Champlain, un programme visant à renforcer ses piles et à préserver la structure a été déployé. Enfin, les travaux d'entretien se sont poursuivis au pont Honoré-Mercier, incluant le parachèvement des travaux de remplacement du tablier sur la section fédérale ainsi que la réfection de certaines piles, et dont le bon déroulement est attribuable au partenariat avec la communauté mohawk de Kahnawá:ke. L'ensemble de nos travaux vise à prolonger la durée de vie de nos ouvrages ainsi qu'à assurer la mobilité des usagers.

Sur le plan de la gestion de l'ensemble de la Société, l'exercice 2017-2018 a permis de poursuivre l'amélioration des processus, la gestion efficace des projets, l'analyse systémique des risques, l'optimisation de la performance organisationnelle et le développement des personnes.

*Des investissements de l'ordre de 134 M\$ ont été effectués en lien avec 46 projets en cours, dont certains se sont démarqués tant par leur ampleur que par leur complexité.*

L'année 2018 marquera le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Société. Ce sera l'occasion de dresser des bilans, mais surtout, de donner un nouveau souffle au triple mandat de leader en mobilité, d'expert innovant et d'acteur social et urbain auquel contribue avec beaucoup de dévouement l'ensemble du personnel que je tiens à remercier.

### GLEN P. CARLIN, ing.

Premier dirigeant



# 3.

## BILAN DES ACTIVITÉS

# STRUCTURES

ÉNONCÉS DE VISION POUR CHAQUE STRUCTURE

### **PONT JACQUES-CARTIER**

Assurer la sécurité et la pérennité du pont jusqu'à son 150<sup>e</sup> anniversaire, avec une optique d'intégration urbaine évolutive, en favorisant les modes de transports alternatifs tout en maintenant la fluidité de la circulation.

### **AUTOROUTE BONAVENTURE**

Assurer la sécurité et arrimer la vocation de l'autoroute avec les nouveaux corridors en développement dans le secteur et les besoins de mobilité active, tout en facilitant l'accès au fleuve, au centre-ville, au Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles et au Port de Montréal dans une approche de développement durable.

### **PONT DE CONTOURNEMENT DE L'ÎLE DES SŒURS**

Optimiser l'utilisation de cet ouvrage temporaire dans une approche de développement durable.

### **SOLUTION BONAVENTURE**

Contribuer à la protection du fleuve St-Laurent en confinant et en traitant les eaux souterraines contaminées s'écoulant vers ce dernier; augmenter notre niveau de connaissance dans ces domaines et diffuser notre expertise.

### **PONT CHAMPLAIN**

Assurer la sécurité du pont jusqu'à sa mise hors service; documenter et bonifier nos connaissances de cet ouvrage afin de partager l'expertise acquise avec la communauté technique et autres organismes.

### **ESTACADE DU PONT CHAMPLAIN**

Prolonger la vie utile de cette structure afin de maintenir le lien privilégié qu'elle offre pour l'entretien des structures, le contrôle des glaces et la mobilité active en valorisant l'implication sociale et urbaine.

### **PONT HONORÉ-MERCIER**

Assurer la sécurité et la pérennité de la section fédérale du pont jusqu'à son 125<sup>e</sup> anniversaire, en y privilégiant une intégration évolutive du pont dans les milieux environnants tout en collaborant avec la communauté mohawk.

### **TUNNEL DE MELOCHEVILLE**

Assurer la pérennité, la sécurité et l'efficacité du lien routier dans un contexte de cohabitation et de maintien de l'opération de la voie maritime.



# 43,2<sup>M\$</sup>

## PONT JACQUES-CARTIER

- + Renforcement de la structure d'acier dans quatre sections
- + Travaux de réfection du pavillon de l'île Sainte-Hélène
- + Réalisation du projet de mise en lumière de la superstructure
- + Réfection de deux viaducs, côté Longueuil
- + Stabilisation et aménagement du talus Est, côté Longueuil et construction d'un escalier architectural
- + Remplacement et renforcement des clôtures dissuasives et des garde-corps
- + Projet-pilote visant l'ouverture hivernale potentielle de la piste multifonctionnelle
- + Début du projet et de la conception d'un réseau de fibre optique, d'ajout de boucles de comptage ainsi que d'un système intégré de gestion de circulation





# PONT CHAMPLAIN

# 31,3<sup>M\$</sup>

- + Installation de 171 capteurs sur les chevêtres pour effectuer du monitoring en continu
- + Remplacement de deux joints de dilatation
- + Fabrication et installation de systèmes de renfort sur neuf chevêtres
- + Renforcement de trois poutres intérieures
- + Installation de polymères renforcés de fibres de carbone sur six diaphragmes
- + Octroi du contrat de l'« Ingénieur du Propriétaire » dans le cadre du projet de déconstruction du pont Champlain





**16,1** M\$

## PONT HONORÉ-MERCIER

- + Réfection de piles
- + Mobilisation des travaux en vue du peinturage d'une partie de la structure d'acier
- + Début du projet de remplacement des passerelles pour les travaux d'inspection





# AUTOROUTE BONAVENTURE

- + Remplacement de la clôture à neige
- + Ingénierie pour les divers travaux de réfection de l'autoroute Bonaventure prévus en 2018-2019

1,6<sup>M\$</sup>





19,9 M\$

## ESTACADE DU PONT CHAMPLAIN

- + Installation de systèmes de monitoring sur 34 piles
- + Réaménagement des approches visant la gestion des accès à la structure
- + Renforcement temporaire des semelles des 72 piles
- + Aménagement d'une aire de repos aux abords de la piste cyclable de l'Estacade, sur l'île des Sœurs

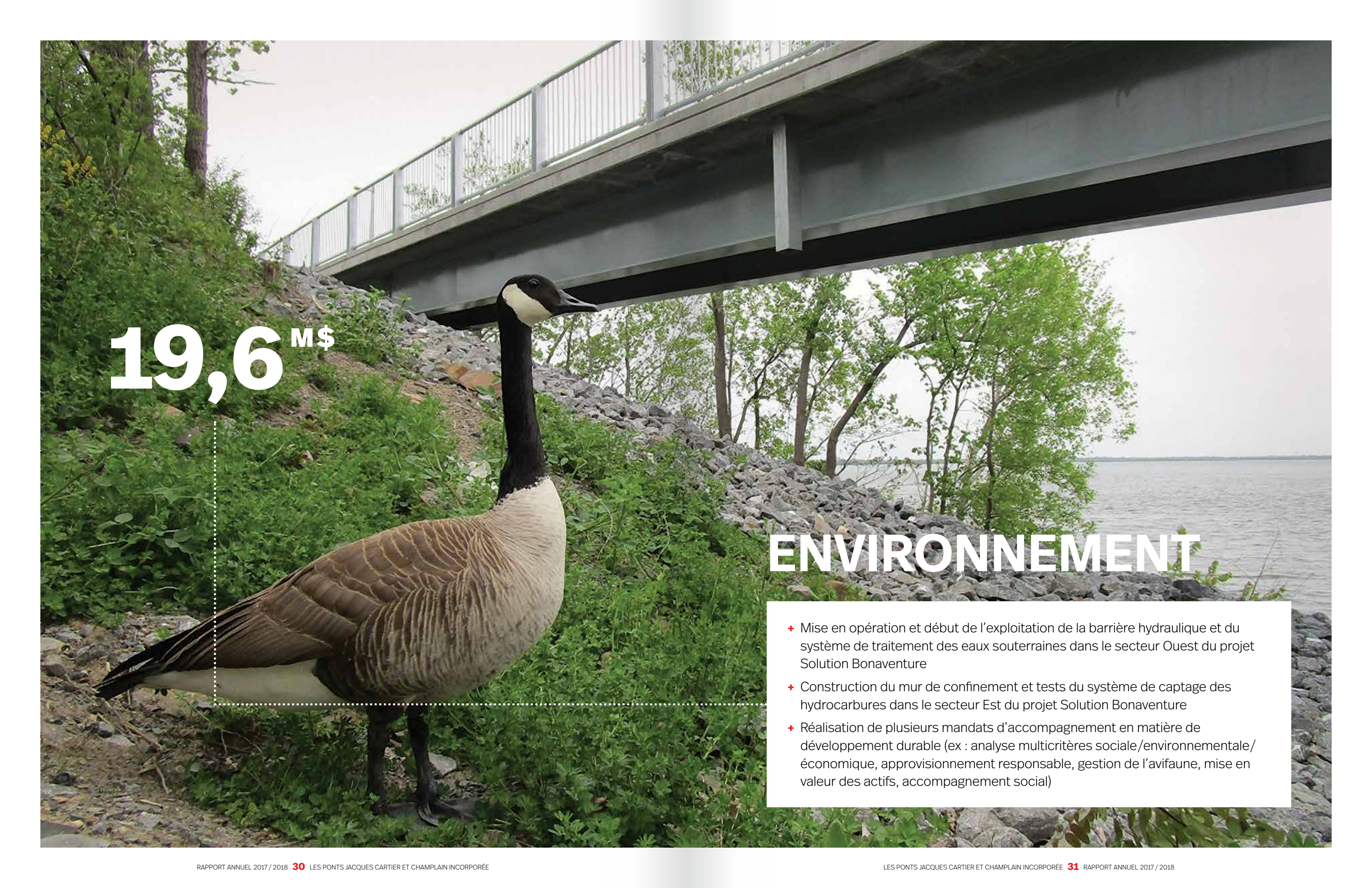


# TUNNEL DE MELOCHEVILLE

- + Réfection de la structure du tunnel
- + Amélioration des installations électriques et du système d'automatisation et de protection des incendies

2,3<sup>M\$</sup>



A Canada goose is the central focus, standing on a grassy bank. In the background, a modern bridge with a metal railing spans across the scene. The water of a lake or river is visible to the right. The overall scene is a natural setting integrated with infrastructure.

19,6 M\$

## ENVIRONNEMENT

- + Mise en opération et début de l'exploitation de la barrière hydraulique et du système de traitement des eaux souterraines dans le secteur Ouest du projet Solution Bonaventure
- + Construction du mur de confinement et tests du système de captage des hydrocarbures dans le secteur Est du projet Solution Bonaventure
- + Réalisation de plusieurs mandats d'accompagnement en matière de développement durable (ex : analyse multicritères sociale/environnementale/économique, approvisionnement responsable, gestion de l'avifaune, mise en valeur des actifs, accompagnement social)



# 4.

## LEADER EN MOBILITÉ



Le pont de contournement de l'île des Sœurs et sa voie réservée au transport en commun

### FAVORISER LA MOBILITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

Consciente du rôle essentiel qu'elle joue en matière de mobilité des personnes et des biens dans le Grand Montréal, PJCCI a redoublé d'efforts, au cours de l'exercice 2017-2018, pour assurer une fluidité sur le réseau routier malgré l'ampleur de certains chantiers.

Comme plusieurs projets complexes sont demeurés actifs tout au long de l'année, il a fallu mettre en œuvre des planifications détaillées et de nombreuses mesures d'optimisation des travaux depuis le fleuve ou les berges. Grâce à ces dispositions, les impacts sur la circulation ont été moindres que les années précédentes.

En 2017-2018, la Société a consacré 134 millions de dollars au renforcement et à la modernisation de ses infrastructures névralgiques afin qu'elles demeurent sécuritaires et pleinement fonctionnelles.

### POURSUITE DES TRAVAUX AU PONT CHAMPLAIN

Même si une grande partie des travaux de stabilisation du pont Champlain avait été réalisée l'année précédente, PJCCI a poursuivi son programme d'entretien majeur du pont afin de renforcer et de réparer certains éléments structuraux jugés prioritaires à la suite des inspections.

Ainsi, au printemps 2017, la Société a mené deux blitz de fin de semaine visant à remplacer des joints de dilatation sur le tablier du pont afin d'en garantir l'intégrité. Ces opérations ont entraîné des fermetures complètes en direction Rive-Sud (les 20 et 21 mai 2017), puis en direction Montréal (les 3 et 4 juin 2017).

Plus de 330 capteurs mesurent en temps réel le comportement de certains éléments jugés plus critiques de la structure. PJCCI procède également à des inspections détaillées tout au long de l'année (inspection annuelle pour l'ensemble de la structure et inspections trimestrielles sur des éléments requérant un suivi plus rigoureux selon l'avis de nos experts). Bref, la Société veille de près à l'entretien du pont pour maintenir ce lien névralgique pour la mobilité et l'économie de Montréal, et ce, jusqu'à la mise en service du nouveau pont Champlain.



## PRÉVISION DE LA DÉCONSTRUCTION DE L'OUVRAGE

Au cours de l'année, PJCCI a également rendu publique l'étude d'avant-projet portant sur la déconstruction du pont Champlain. Le document aborde quatre champs d'études : la déconstruction, le transport des matériaux, la valorisation des matériaux et la mise en valeur des actifs. L'analyse a été effectuée selon une approche globale privilégiant les principes de développement durable. Le Consultant y explore certaines méthodes de déconstruction et soumet une évaluation préliminaire des effets des travaux sur l'environnement.

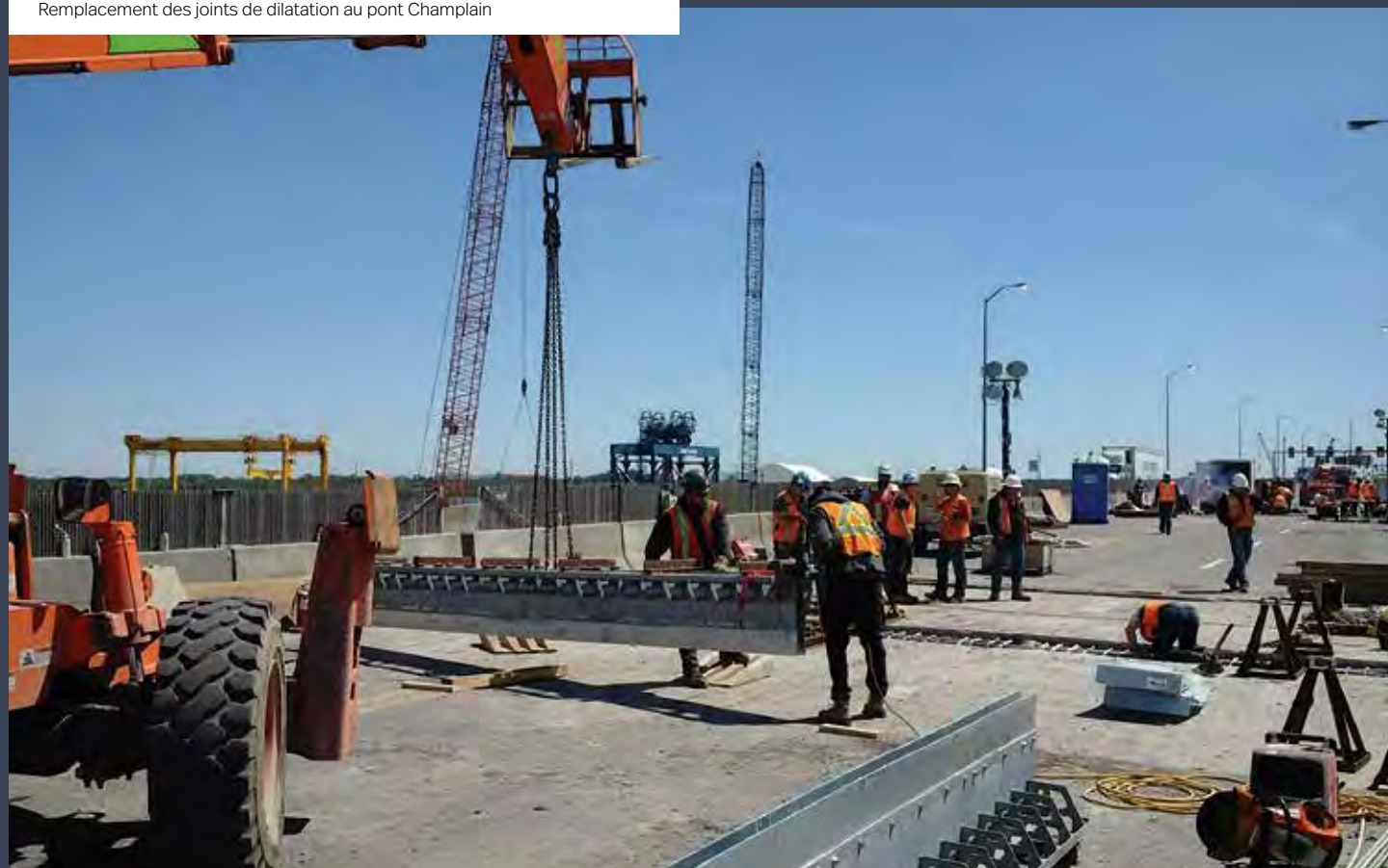
*Au cours de l'année, PJCCI a également rendu publique l'étude d'avant-projet portant sur la déconstruction du pont Champlain.*

Bien que la gouvernance du projet de déconstruction du pont Champlain n'avait pas encore été accordée à PJCCI, le gouvernement l'a autorisée à s'adjoindre un « Ingénieur du Propriétaire » afin de l'assister dans l'évaluation environnementale du projet. En février 2018, PJCCI a adjugé le contrat au Consortium Parsons, Tetra Tech et Amec Foster Wheeler (PTA). Ce dernier réalisera les études préparatoires requises pour l'évaluation environnementale incluant les consultations publiques.

## RENFORCEMENT DE L'ESTACADE DU PONT CHAMPLAIN

PJCCI a procédé au cours de l'exercice 2017-2018 au renforcement temporaire des semelles submergées des 72 piles de la structure. Rappelons que l'Estacade du pont Champlain a été construite en 1964-1965 dans le but de contenir le mouvement des glaces sur le fleuve Saint-Laurent et de limiter les risques d'embâcle et d'inondation.

Remplacement des joints de dilatation au pont Champlain



Réfection de viaduc dans une approche du pont Jacques-Cartier, à Longueuil

## CHANTIERS MAJEURS AU PONT JACQUES-CARTIER

La Société a poursuivi ses travaux majeurs de renforcement de la charpente métallique du pont Jacques-Cartier en vue de prolonger de 50 ans la durée de vie utile de l'ouvrage. Débutées au printemps 2017 dans le secteur Longueuil, ces opérations sont réalisées par phases sur l'ensemble de la structure d'acier et s'étaleront dans le secteur Montréal sur les 10 prochaines années.

Deux autres chantiers se sont activés du côté de Longueuil en cours d'exercice : la réfection des viaducs aux approches du pont et la stabilisation d'un talus. Le trottoir et l'escalier menant au pont à partir de la rue Saint-Charles Ouest ont été refaits ainsi que l'aménagement paysager des approches.

## ÉVITER LES EMBOUTILLAGES

PJCCI veille à la fluidité du réseau en coordonnant au quotidien ses activités avec l'ensemble des partenaires de la mobilité du Grand Montréal. Dans la mesure du possible, les interventions sont optimisées afin que plusieurs travaux soient combinés au cours d'une même fermeture.

Pour ce faire, la Société déploie une panoplie de moyens d'information sur l'état de ses travaux, tels les comptes Twitter liés à chaque structure – le pont Champlain, le pont Jacques-Cartier et le pont Honoré-Mercier.

De plus, elle propose sur son site Internet ([www.JacquesCartierChamplain.ca](http://www.JacquesCartierChamplain.ca)) un tableau de bord aux fonctionnalités fort utiles : état de la circulation en direct, caméras de circulation, entraves actives sur le réseau et planification hebdomadaire des travaux liés aux ouvrages de la Société. Les automobilistes, camionneurs, cyclistes et piétons peuvent également choisir de recevoir des alertes SMS et des alertes courriel lors de fermetures majeures ou d'interventions d'urgence.



**45 597 ABONNÉS** S'INFORMENT VIA LES PLATEFORMES NUMÉRIQUES DE LA SOCIÉTÉ

**PLUS DE 4 788 300 IMPRESSIONS** DES MESSAGES DE PJCCI SUR TWITTER

**76 AVIS DE TRAVAUX** TRANSMIS À NOS USAGERS



Outre ces médias actifs 24 heures sur 24, la Société n'hésite pas à rencontrer occasionnellement les résidents et les commerçants des secteurs environnants aux chantiers. Ce fut le cas à Longueuil, en mai 2017, lorsqu'elle a présenté, dans un stand d'information à l'Atrium de l'Université de Sherbrooke, les activités liées au renforcement de la charpente métallique du pont Jacques-Cartier. Les citoyens ont pu s'entretenir avec les représentants de PJCCI et mieux comprendre les travaux en cours.

Du côté de Montréal, la Société a créé, au début de 2017, un comité de bon voisinage à l'intention des résidents et commerçants aux abords du pont Jacques-Cartier. Le comité s'est réuni à quatre occasions au cours de 2017-2018.

### **PARTICIPATION AUX COMITÉS DE MOBILITÉ MONTRÉAL**

Depuis sa création en 2011, Mobilité Montréal planifie et coordonne les travaux et les différentes mesures d'atténuation qui s'imposent sur les chantiers fédéraux, provinciaux et municipaux dans la région montréalaise. Mobilité Montréal regroupe 19 organismes des secteurs public et privé. La coordination est effectuée par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec (MTMDET).

En tant que membre actif de Mobilité Montréal, PJCCI participe aux quatre comités existants : technique, communication, consultatif et directeur.

### **AUTOROUTE BONAVENTURE**

PJCCI a effectué des travaux préparatoires en ingénierie liés à la réfection de l'autoroute Bonaventure prévue en 2018-2019. Notons également que les travaux du secteur Est du projet Solution Bonaventure ont nécessité une étroite collaboration avec les partenaires de Mobilité Montréal pour mener à terme cet important projet environnemental.

### **FIN DES TRAVAUX À MELOCHEVILLE**

Les travaux d'entretien menés au tunnel de Melocheville ont pris fin au cours de l'été 2017. PJCCI aura ainsi procédé au renforcement de la structure de béton, au rehaussement des dispositifs

de sécurisation de l'ouvrage (grâce à un nouveau système automatisé de détection des incendies et à un autre système de détection des véhicules ayant une hauteur excessive), à l'imperméabilisation des deux tubes du tunnel ainsi qu'à la mise en œuvre d'un nouvel enrobé bitumineux.

### **ENTRETIEN AU PONT HONORÉ-MERCIER**

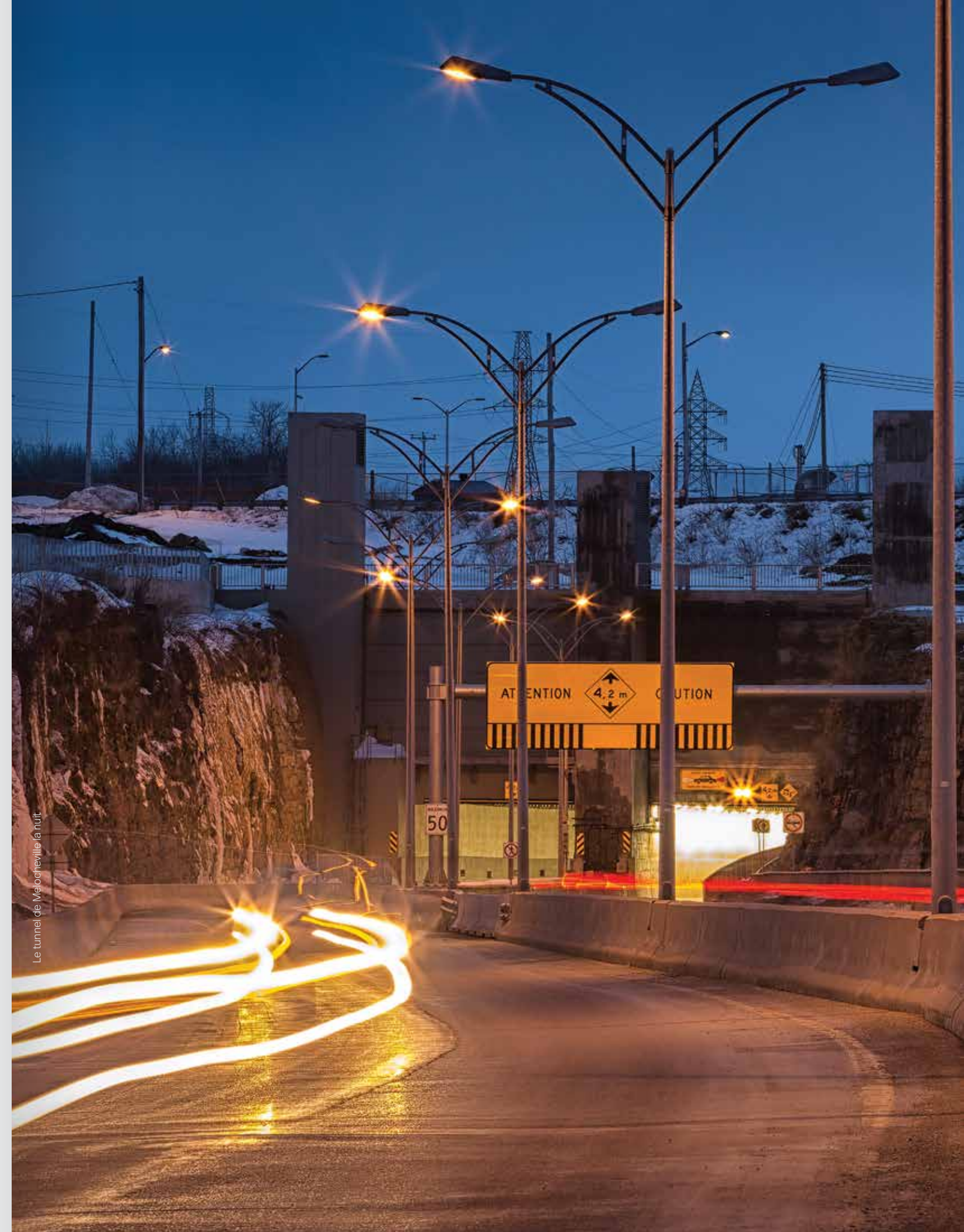
L'année 2017-2018 a été très active au pont Honoré-Mercier avec la conduite de plusieurs chantiers, notamment le parachèvement des travaux de remplacement du tablier (guérite, signalisation, électricité, correction de certaines déficiences), la réfection du béton de certaines piles du pont sans oublier le début des travaux de peinture de la structure d'acier entre certains axes de l'ouvrage. Dans le cadre de la gestion de ces chantiers, PJCCI salue l'excellent partenariat qui se confirme d'année en année avec la communauté mohawk.

### **BOUCLE DE FIBRE OPTIQUE**

Au cours de l'exercice 2017-2018, PJCCI a entrepris les études préliminaires devant mener à la construction d'une boucle de fibre optique qui reliera le pont Jacques-Cartier, l'autoroute Bonaventure, l'Estacade du pont Champlain ainsi que le futur centre de contrôle de Groupe Signature sur le Saint-Laurent S.E.N.C, qui exploitera le nouveau pont Champlain à compter de décembre 2018.

L'installation de cette boucle de fibre optique améliorera le traitement et le partage des données de transport avec nos partenaires, tels l'Administration portuaire de Montréal, la Ville de Montréal, la Ville de Longueuil, le MTMDET ainsi que la Corporation de Gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent. Ensemble, nous pourrions communiquer une information de meilleure qualité aux usagers et ainsi contribuer à améliorer la mobilité. La fin des travaux est prévue en décembre 2018.

Ce projet inclut aussi d'importants travaux de mise à niveau et d'ajouts, sur tout le réseau de PJCCI, de sites de comptage véhiculaires et également de piétons et cyclistes au pont Jacques-Cartier. De plus, un système intégré de gestion de la circulation sera mis en place dans le cadre de ces travaux.



Le tunnel de Melocheville la nuit

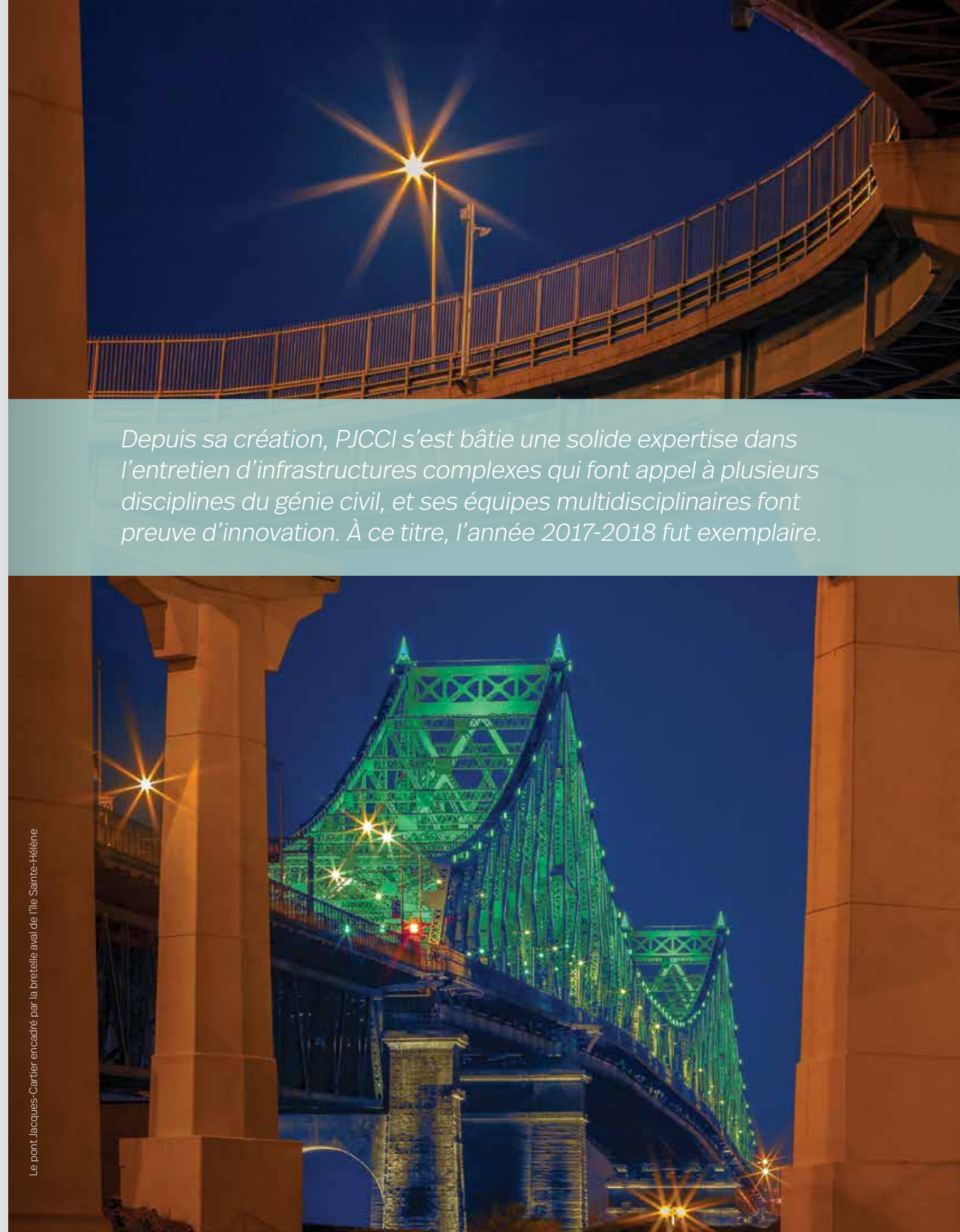


5.

**EXPERT  
INNOVANT**

*Depuis sa création, PJCCI s'est bâtie une solide expertise dans l'entretien d'infrastructures complexes qui font appel à plusieurs disciplines du génie civil, et ses équipes multidisciplinaires font preuve d'innovation. À ce titre, l'année 2017-2018 fut exemplaire.*

Le pont Jacques-Cartier encadré par la bretelle aval de l'île Sainte-Hélène





## MISE EN LUMIÈRE DU PONT JACQUES-CARTIER

Projet phare des festivités du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal et du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada, la mise en lumière du pont Jacques-Cartier a mis en valeur cette icône architecturale du paysage montréalais. Aujourd'hui, l'œuvre lumineuse et interactive, intitulée Connexions vivantes, fait déjà rayonner le savoir-faire québécois partout dans le monde.

À titre de gestionnaire de projet, PJCCI a largement contribué à cette réalisation atypique et ambitieuse. Rarement la Société aura été aussi fière de mettre son expertise à profit dans la gestion de cet inclassable chantier. Au total, 2807 luminaires ont été installés, souvent dans des conditions météorologiques exigeantes et changeantes de l'hiver montréalais.

La conception artistique de Connexions vivantes a été réalisée par l'entreprise montréalaise Moment Factory, en collaboration avec six studios de multimédia et d'éclairage : Ambiances Design Productions, ATOMIC3, Éclairage Public / Ombrages, Lucion Média, Réalisations et UDO Design. L'ingénierie et la surveillance des travaux étaient confiées au Consortium WSP-AECOM, et les travaux d'installation des systèmes d'éclairage, à l'entrepreneur Pomerleau.

Le pont Jacques-Cartier est le premier au monde à être branché à des systèmes intelligents de façon à s'illuminer selon diverses données compilées quotidiennement par ordinateur, tels la météo, la circulation et les grands événements qui marquent l'actualité.

Le spectacle inaugural de la mise en lumière officielle du pont Jacques-Cartier s'est tenu le 17 mai 2017, date officielle du lancement des célébrations du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, en mémoire du 17 mai 1642, la journée de fondation de Ville-Marie par Jeanne Mance et Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve. Plus de 400 000 personnes se sont rendues sur les berges du fleuve pour profiter du spectacle, pendant que près de 2 millions de résidents du Grand Montréal en suivaient le déroulement par l'entremise des médias.

L'illumination s'est déployée sur une trame musicale spécialement créée pour l'occasion. Elle mettait en vedette l'Orchestre métropolitain, sous la direction du

chef Yannick Nézet-Séguin, et une dizaine d'artistes montréalais de la scène émergente.

L'œuvre lumineuse et interactive offre à Montréal une nouvelle signature visuelle de classe mondiale et figure en tête des palmarès visuels des organismes de promotion touristique.

Connexions vivantes a été récompensée dans la catégorie Villes intelligentes des « Interactive Innovation Awards 2018 », décernés par South by Southwest (SXSW). Fondée à Austin, Texas en 1987, SXSW est reconnue pour ses événements célébrant la convergence des industries de l'interactif, du film et de la musique.

PJCCI a quant à elle reçu le prix Élixir dans la catégorie Palmarès, décerné par PMI-Montréal, pour son approche de gestion des parties prenantes dans ce projet. Le prix souligne la façon exemplaire avec laquelle la Société a suscité l'adhésion de plusieurs partenaires, rallié l'opinion publique et généré un intérêt ainsi qu'un sentiment de fierté de la population autour de cette œuvre magistrale. Enfin, ce projet a également mérité le prix Synergie des Prix Distinction 2018 de Tourisme Montréal, et le prix Lumières de la Illuminating Engineering Society.

**2807**  
luminaires installés



# #illuminationMTL



## PONT RYTHMÉ PAR LE CYCLE DES SAISONS

Le pont s'inscrit dans le cycle des saisons grâce à un calendrier chromatique de 365 couleurs. Jour après jour, il passe progressivement du vert énergisant printanier au orange rayonnant estival, jusqu'au rouge voluptueux automnal et au bleu glacé de l'hiver.

## ANIMÉ PAR LA VIVACITÉ MONTRÉLAISE

Le pont donne aussi le pouls de la vie montréalaise en temps réel. L'intensité, la vitesse et la densité des mouvements lumineux sont alimentées par la mention de Montréal sur Twitter. Ainsi connecté sur les conversations sociales, le pont Jacques-Cartier devient le miroir de la vivacité montréalaise.

Chaque nouveau tweet utilisant l'abréviation du mot Montréal, notamment #illuminationMtl, #Montréal, #Mtl et #Mtlmoments est capté par un logiciel. Le tweet se transforme alors en mouvement lumineux et si le tweet est aimé, la lumière en mouvement grandit. Si le tweet est partagé, elle s'accélère. Sinon, le mouvement lumineux disparaît après quelques instants.

## PONCTUÉ PAR LES HEURES

Dès les dernières lueurs du jour, le pont est animé par une chorégraphie lumineuse qui dévoile progressivement la couleur du jour.

À chaque changement d'heure pendant la nuit, de courtes animations de cinq minutes traduisent l'énergie de Montréal selon différentes données quotidiennes : la météo, la circulation, l'actualité, les grands événements, etc. Le pont est ensuite envahi de mouvements lumineux aux couleurs du thème le plus discuté de la journée dans les médias locaux : société (rouge), environnement (vert), technologie (bleu pâle), affaires (gris), sport (bleu), institutions (rose) et culture (mauve).

À minuit, le pont s'active telle une horloge urbaine. Il passe alors par les 365 couleurs du calendrier chromatique à la recherche de sa couleur du jour. À la fin de la nuit, la dentelle d'acier du pont s'éteint. Seules les tourelles hissées sur les hauteurs et les piles qui soutiennent la structure restent éclairées d'une légère lueur. Enfin, à l'aube, le pont salue lesève-tôt en s'animant d'une lumière subtile dont la couleur s'imprègne de la teinte du ciel en temps réel.



## SOLUTION BONAVENTURE, UN PROJET ENVIRONNEMENTAL NOVATEUR

Servant autrefois de site d'enfouissement de déchets industriels et domestiques, les terrains aux abords de la section fédérale de l'autoroute Bonaventure constituaient une menace imminente pour le fleuve Saint-Laurent, notamment en raison de l'écoulement de plusieurs contaminants présents dans les eaux souterraines. Le projet environnemental Solution Bonaventure vise à éliminer cette menace de façon permanente et ultimement redonner l'accès aux berges à la population.

Dans le secteur Ouest de l'autoroute, plus près de l'île des Sœurs, une barrière hydraulique a été construite pour abriter 32 puits de pompage chargés de confiner l'eau souterraine contenant des contaminants, dont de l'azote ammoniacal, des hydrocarbures aromatiques polycycliques et des métaux dissous. Ces eaux souterraines contaminées sont dirigées vers un bâtiment où elles sont traitées avant d'être rejetées dans le fleuve.

Quant au secteur Est, plus près du pont Victoria, les eaux souterraines contiennent des hydrocarbures contaminés aux biphényles polychlorés (BPC), d'où la construction d'un mur de confinement et de deux stations de pompage à chaque extrémité. Aujourd'hui, un véritable système de traitement des eaux souterraines longe la section fédérale de l'autoroute Bonaventure.



### SECTEUR OUEST

Le système permet de traiter 290 m<sup>3</sup> quotidiennement d'eau brute avant de la rejeter propre au fleuve Saint-Laurent.

### SECTEUR EST\*

Le système permet d'extraire mensuellement entre 8 000 et 12 000 litres d'eau contaminée pouvant contenir de 75 à 150 litres d'hydrocarbures par phase d'exploitation.

\* Pour le secteur Est, étant toujours en phase d'acquisition de données, les quantités d'hydrocarbures récupérées peuvent varier.

## COMITÉ CONSULTATIF SUR LE RÉSEAU CYCLABLE

Au cours de l'exercice 2017-2018, la Société a mis en place un comité consultatif sur le réseau cyclable du pont Jacques-Cartier afin d'établir un dialogue avec les représentants des associations qui défendent les intérêts des piétons et des cyclistes empruntant régulièrement le pont Jacques-Cartier. Le comité est un lieu d'échange sur les besoins, les avantages et les contraintes liées à l'utilisation de la piste multifonctionnelle du pont.



## PROJET-PILOTE D'ENTRETIEN HIVERNAL DE LA PISTE MULTIFONCTIONNELLE DU PONT JACQUES-CARTIER

Certains adeptes de vélo, ainsi que des piétons, souhaiteraient emprunter le pont Jacques-Cartier tout au long de l'année pour se déplacer d'une rive à l'autre. Évidemment, la rigueur des hivers montréalais pose des défis non négligeables d'entretien de la piste.

PJCCI a entrepris une série d'essais au cours de l'hiver 2017-18 en utilisant un tracteur de petite dimension muni de divers équipements : pelle, souffleur, réservoir d'épandage de déglacant liquide et granulaire, etc. Divers types de surfaces chauffantes ont aussi été évalués ainsi qu'une mesure permettant de réduire les risques de chute de glace sur la piste. Enfin, plusieurs sections de garde-corps ont été remplacées et une lice a été installée afin de protéger les guidons des cyclistes d'un potentiel contact avec les barreaux de la clôture existante.

Afin d'accommoder les cyclistes souhaitant se déplacer en vélo sur les deux rives, la Société a mis de l'avant un projet-pilote et a conclu un partenariat avec le Réseau de transport de Longueuil (RTL) pour mettre en circulation, aux heures de pointe, un autobus dédié aux cyclistes.

Ainsi du 20 décembre 2017 au 6 avril 2018, la navette a offert une liaison aller-retour toutes les 20 minutes, entre le terminus Longueuil et la station de métro Papineau, le premier départ de Longueuil ayant lieu à 6 h et le dernier retour de Montréal, à 18 h 40.

## PROJETS DE RECHERCHE DE LA DIRECTION RECHERCHE ET APPLICATIONS

### UNE PLATEFORME DE RECHERCHE ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE POUR PROLONGER LA DURÉE DE VIE DES OUVRAGES

Avec l'objectif premier de prolonger la durée de vie des infrastructures, la Direction Recherche et applications (DRA) a un mandat de recherche et développement axé sur l'étude des comportements d'éléments particuliers, des matériaux prometteurs et des nouvelles méthodes de construction utilisées dans le cadre de la gestion d'ouvrages majeurs. Pour y parvenir, la DRA met en œuvre des mandats octroyés à des chercheurs, des consultants et des équipes internes ainsi que des applications pilotes.

Une douzaine de projets sont en cours ou terminés, notamment :

#### + Pour le prolongement de la durée de vie du pont Jacques-Cartier :

- Étude complétée de la capacité portante au vent de la portée principale par essais en soufflerie. Résultat : la portée des renforcements requis et des coûts prévus seront réduits de moitié ;
- Évaluation de la performance sismique de la superstructure et des piles ;
- Caractérisation des assemblages, des tourillons et des ancrages de la portée principale ;
- Application pilote d'instrumentation et projet de recherche d'interprétation des données par apprentissage machine.

#### + Pour la durabilité des ouvrages :

- Programme de recherche en laboratoire et in situ sur des bétons fibrés ultra performants (BFUP) pour le renforcement et la réhabilitation de dalles, piles et poutres de ponts ;
- Étude sur les alternatives aux sels de déglacage en considérant l'impact sur l'environnement et l'impact de la corrosion sur les infrastructures ;
- Participation au projet-pilote de l'entretien hivernal de la piste multifonctionnelle avec des essais sur des surfaces chauffantes et des alternatives aux sels de déglacage.

« Grâce à notre équipe dédiée au développement, les résultats permettront de mieux comprendre les matériaux et leur comportement et contribuer à l'optimisation des investissements, » explique Sylvie Boulanger, Directrice principale de la DRA.







## RÉSULTATS DU RAPPORT D'ÉVALUATION DES EFFETS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DE LA MISE EN LUMIÈRE DU PONT JACQUES-CARTIER

La Société a complété une étude de suivi des effets biologiques et humains de la mise en lumière du pont Jacques-Cartier. Un rapport a été rédigé pour chaque composante.

Les résultats de la recherche sur le milieu biologique démontrent qu'aucune causalité ne peut être établie entre l'illumination du pont et l'abondance des espèces étudiées autour de la structure. Plusieurs mesures d'atténuation ont tout de même été mises en place afin de limiter les impacts potentiels sur la faune et les insectes. De plus, un suivi est prévu en 2018 et 2019.

Quant à l'étude des impacts sur l'humain, aucun enjeu important n'a été identifié. Les principales recommandations consistent à calibrer ou à diminuer l'éclairage aux points d'observation potentiels dans la ville. Cette mesure permet entre autres de réduire les impacts liés à la pollution lumineuse et à la lumière bleue, de mettre en valeur le patrimoine urbain et d'assurer le confort visuel et la sécurité personnelle.

## POURSUITE DES INVESTISSEMENTS LIÉS AUX SYSTÈMES DE TRANSPORT INTELLIGENT (STI)

Fluidité de la circulation et sécurité des usagers sont maintenant optimisées grâce aux systèmes de transport intelligents. De plus, un système de comptage permet maintenant d'accéder aux données de circulation en temps réel : le nombre de passages, le type de véhicules, le volume d'occupation, la vitesse et le débit moyen figurent parmi les informations colligées.

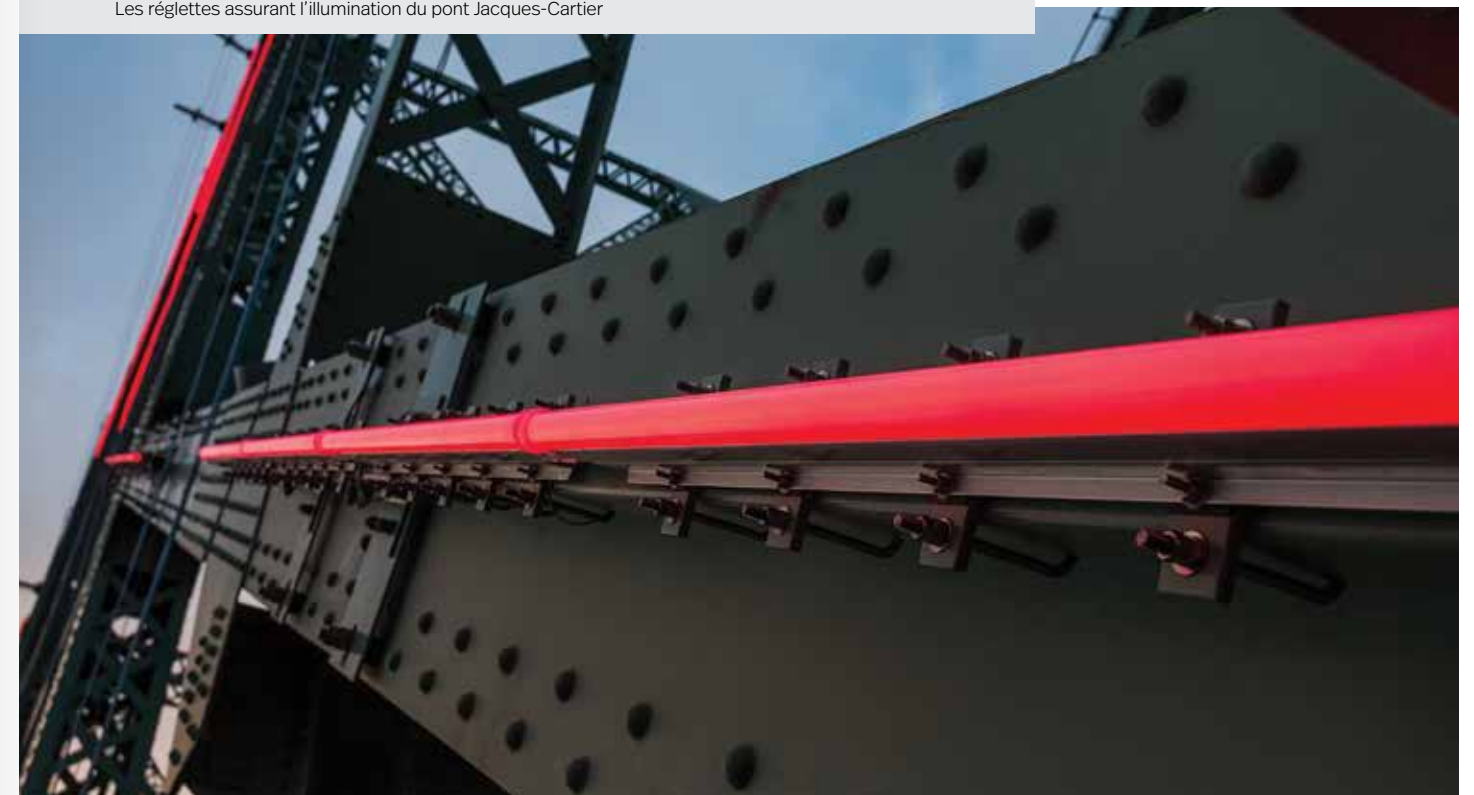
80



**CAMÉRAS EN FONCTION SUR LE RÉSEAU DE PJCCI POUR VEILLER À LA SÉCURITÉ DES USAGERS ET À LA FLUIDITÉ DE LA CIRCULATION.**

**SURVEILLANCE EN TEMPS RÉEL DU PONT CHAMPLAIN GRÂCE À 330 CAPTEURS INSTALLÉS SUR LES POUTRES DE RIVE ET LES CHEVÊTRES.**

Les réglottes assurant l'illumination du pont Jacques-Cartier



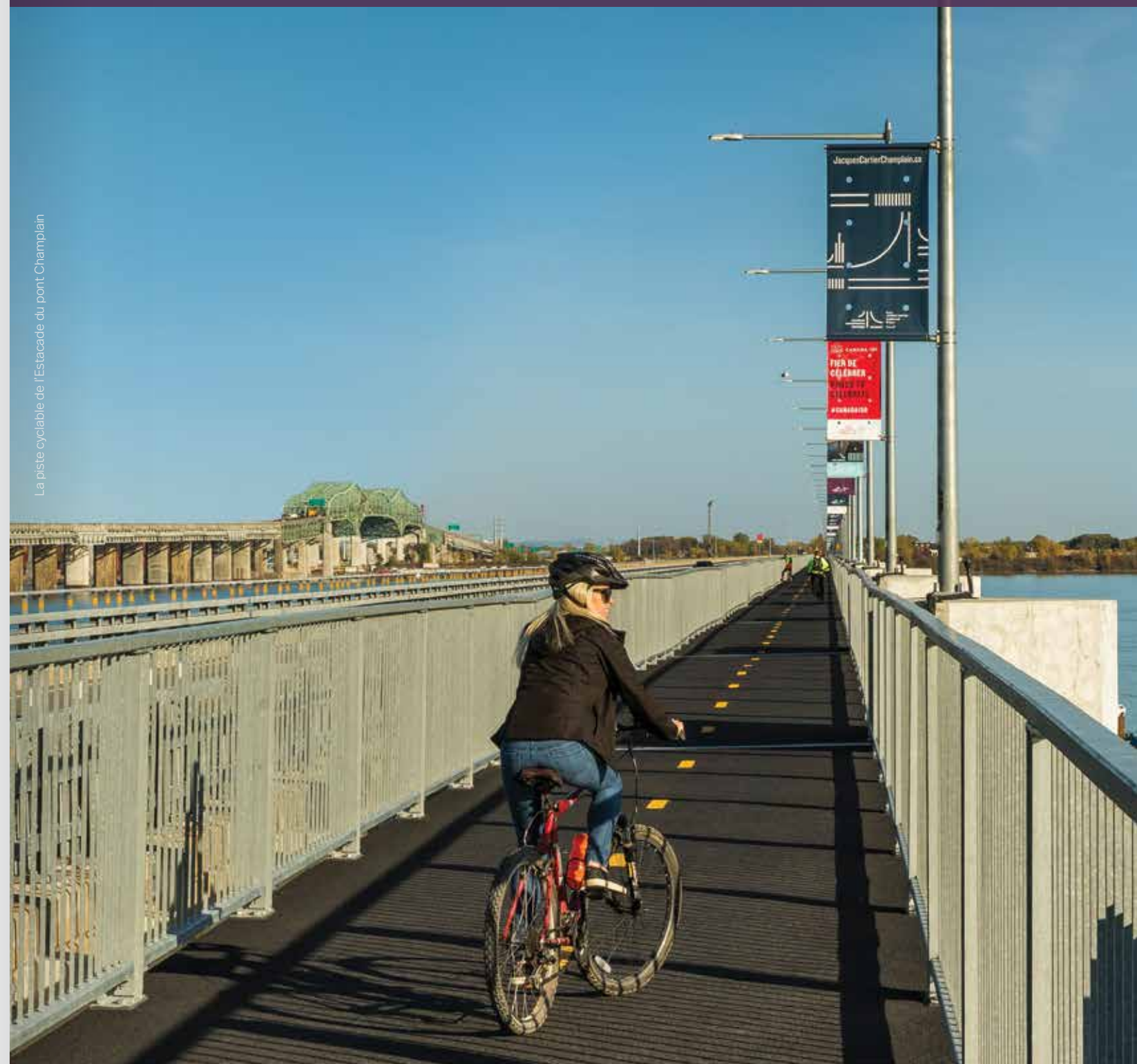


# 6.

## ACTEUR SOCIAL ET URBAIN

*Des infrastructures de l'importance des ponts Jacques-Cartier et Champlain marquent le quotidien des collectivités environnantes. À ce titre, la Société demeure très sensible à la qualité de vie des personnes qui vivent près des ouvrages dont elle a la responsabilité. Elle a ainsi mené plusieurs activités à titre d'acteur social et urbain au cours de l'exercice 2017-2018, dont voici les plus marquantes.*

La piste cyclable de l'Estacade du pont Champlain





## ORIFLAMMES MOHAWKS SUR LE PONT HONORÉ-MERCIER

Dans le cadre des célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada, PJCCI et le Conseil mohawk de Kahnawá:ke se sont associés pour lancer un concours d'art auprès de la communauté mohawk.

Cette collaboration avait pour but de saluer l'apport des Premières nations à l'histoire du pays, de célébrer la culture mohawk et de souligner la relation de voisinage entre cette communauté et le pont Honoré-Mercier. Les œuvres sélectionnées ont été reproduites sur des oriflammes maintenant suspendues le long de la section fédérale du pont.

### Les œuvres qui ornent le pont :

- 1 **She Dances Fast**, un croquis au crayon réalisé par Marian Snow
- 2 **Three Sisters**, une peinture à l'huile de Skarahkotane Deom
- 3 **Kateri Tekakwitha**, une illustration de Kaienteri McGregor, élève du secondaire âgée de 16 ans
- 4 **Smoke Dancers Series**, dessins multimédias de Skarahkotane Deom



## PARTAGE D'EXPÉRIENCE ET DE SAVOIR

L'année 2017-2018 a permis aux équipes de PJCCI d'échanger avec différents publics, notamment en multipliant les contacts avec les futurs ingénieurs des grandes universités québécoises.

### Bricolages ingénieux pour futurs ingénieurs

Pour une deuxième année consécutive, PJCCI participait à la compétition de ponts en carton, mise sur pied par le Comité des étudiants en génie civil de Polytechnique Montréal, dans le cadre de la Semaine du génie civil. Cinq équipes s'affrontaient en vue de remporter les honneurs de l'épreuve, où les seuls matériaux autorisés étaient des boîtes en carton, de la colle blanche et un crochet. Les participants étaient évalués sur la résistance et l'esthétisme de leur pont, qui devait peser au plus 300 grammes.

### Liens entre PJCCI, Polytechnique Montréal, l'Université McGill et l'Université Laval

Souhaitant contribuer à l'innovation en ingénierie et partager ses connaissances avec la relève, la Société a tenu une conférence scientifique à Polytechnique Montréal. Elle y a abordé les défis complexes liés à l'installation et à l'exploitation du système d'instrumentation en place au pont Champlain. Rappelons que depuis quelques années, les équipes de PJCCI suivent en temps réel le comportement du pont grâce à quelque 330 capteurs installés tout le long de la structure.

Dans la même optique, PJCCI a accueilli, à l'automne 2017, un groupe d'étudiants en génie civil de Polytechnique Montréal pour une visite du projet de mise en lumière du pont Jacques-Cartier. Le même scénario s'est répété pour des étudiants de la faculté de bio-ingénierie de l'Université McGill sur le site du projet environnemental Solution Bonaventure.

Toujours à McGill, des représentants de la DRA de PJCCI ont visité la « SURE Poster Fair McGill » et ont assisté aux présentations de projets des étudiants de premier cycle du programme estival de recherche en ingénierie. Deux de ces projets s'inscrivaient directement dans un contrat de recherche de la DRA qui visait à évaluer l'apport en cisaillement des lamelles de polymères renforcés de fibres sur les poutres de pont existantes.



*Cette année, les employés de la Société ont effectué pas moins de **42 présentations externes** auprès de publics scolaires, communautaires et professionnels afin de mettre de l'avant ses activités et de promouvoir son expertise.*

Dans le même esprit d'échanges, quatre étudiants de l'Université Laval, lauréats de l'édition 2017 de la Compétition québécoise en ingénierie, ont eu l'occasion de rencontrer l'équipe de projet du pont Champlain et de constater l'ampleur des chantiers lors d'une visite par bateau.

PJCCI était présente lors de la 34<sup>e</sup> édition de la Compétition québécoise d'ingénierie qui s'est déroulée sous le thème du développement durable. Cette compétition réunit chaque année la relève en ingénierie issue de onze universités québécoises. Ces équipes participant au volet « Génie-conseil » ont eu l'occasion de se pencher sur une étude de cas soumise par PJCCI, soit le réaménagement de l'approche Sud du pont Jacques-Cartier dans le respect des grands principes de développement durable.

### Expositions de photographies de Connexions vivantes

PJCCI a été l'hôte d'une exposition de photographies grand format illustrant le projet de mise en lumière du pont Jacques-Cartier. L'événement a eu lieu dans le hall de l'immeuble abritant le siège social de la Société au 1225, rue Saint-Charles Ouest à Longueuil. À cette occasion, les visiteurs pouvaient rencontrer des membres de l'équipe de projet et tester certains équipements.





Flamboyante capsule lumineuse combinée aux feux d'artifice du 1<sup>er</sup> juillet 2017

## CONTRIBUTION DE PJCCI AUX GRANDS ÉVÉNEMENTS

L'année 2017-2018 a été riche en événements publics et PJCCI n'a pas ménagé ses efforts pour y contribuer.

### Célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada

À l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération canadienne, une illumination spéciale aux couleurs du Canada a été présentée sur le pont Jacques-Cartier, le soir du 1<sup>er</sup> juillet. Les citoyens avaient l'occasion de faire briller le pont grâce au mot-clic #Canada150.

Les ponts occupent une place considérable dans l'histoire et le développement de la métropole. À l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada, PJCCI a offert à la population un legs patrimonial intitulé Des histoires et des ponts, un parcours technohistorique élaboré de pair avec Montréal en Histoires.

En téléchargeant gratuitement une application, les randonneurs à pied ou en vélo pouvaient emprunter un circuit qui reliait le pont Jacques-Cartier, le pont Champlain et l'Estacade du pont Champlain via le réseau cyclable du Grand Montréal, et se familiariser avec des lieux, des événements et des personnages qui ont forgé l'histoire de Montréal.

### La Boucle du Grand défi Pierre Lavoie

Quelque 6 000 cyclistes se sont donné rendez-vous le 2 juillet 2017 pour participer à la 5<sup>e</sup> édition de la Boucle du Grand défi Pierre Lavoie. Depuis le centre-ville de Montréal, l'imposante cohorte a emprunté l'autoroute Bonaventure et l'Estacade du pont Champlain pour atteindre la Rive-Sud et traverser sept municipalités pour parcourir une distance de 135 kilomètres en circuit fermé. PJCCI a assuré la logistique relative à l'utilisation des infrastructures dont elle est responsable.

### Marathon Oasis Rock'n'Roll de Montréal

Tous les ans, un nombre impressionnant de coureuses et coureurs envahit le pont Jacques-Cartier pour prendre le départ du Marathon Oasis Rock 'n' Roll de Montréal, qui en était à sa 27<sup>e</sup> édition à l'automne 2017. Malgré que seul le demi-marathon ait eu lieu, en raison de la chaleur et de l'humidité, l'événement a été un succès. PJCCI est partenaire de l'événement depuis plusieurs années. La Société a érigé un stand photo directement sur le tablier du pont, à partir duquel les participants pouvaient immortaliser leur départ.

## Journées de la culture

Comme chaque année, PJCCI a participé activement à la programmation des Journées de la culture 2017 en proposant trois activités gratuites dans le secteur du pont Jacques-Cartier. Les visiteurs ont été invités à apprécier la murale La traversée, réalisée par l'artiste Rafael Sottolichio au printemps 2016, et installée dans le passage piétonnier du pavillon de l'île Sainte-Hélène.

Les participants aux Journées de la culture ont pu repérer les affichettes, en forme de maison, les invitant à télécharger sur leur mobile l'application Des histoires et des ponts. Cette production permet de vivre les événements historiques qui ont forgé l'histoire de Montréal à travers cinq lieux d'intérêts et trois réalités augmentées.

Les visiteurs pouvaient enfin poursuivre leur parcours jusqu'à la Tour SSQ, à Longueuil, pour admirer l'exposition de photographies grand format mettant en vedette le projet de mise en lumière du pont Jacques-Cartier.

## Nouvelle année 2018

Les Montréalais ont pu accueillir l'année 2018 en assistant à une illumination spéciale du pont Jacques-Cartier. Celle-ci était accompagnée d'une trame sonore jouée en direct du Quai de l'horloge et diffusée en simultanée au Quai Jacques-Cartier ainsi qu'à la place Jacques-Cartier. Sur le coup de minuit, le pont a servi d'écran à d'immenses feux d'artifice en guise de célébration de l'arrivée de la nouvelle année.



## COMITÉ DE BON VOISINAGE JACQUES-CARTIER

Tel que mentionné précédemment, PJCCI a poursuivi, en 2017-2018, son programme de renforcement de la charpente métallique du pont Jacques-Cartier afin d'en prolonger la durée de vie utile jusqu'en 2070. Consciente des impacts que représentent ces travaux, PJCCI a mis sur pied, en janvier 2017, un comité de bon voisinage afin de favoriser le dialogue avec la population et trouver des solutions adaptées aux enjeux reliés à de tels chantiers. Ces comités constituent d'excellents outils qui favorisent une cohabitation harmonieuse entre la vie de quartier et l'activité du chantier.

Le pont Jacques-Cartier aux couleurs hivernales





## AMÉNAGEMENT DES ABORDS MONTRÉLAIS DU PONT JACQUES-CARTIER

Le pont Jacques-Cartier est une construction emblématique de Montréal. Érigé à la fin des années vingt du siècle dernier, l'ouvrage monumental fait partie intégrante du paysage montréalais et constitue l'une des grandes portes d'entrée du centre-ville. L'imposante structure crée toutefois une rupture dans le voisinage puisqu'elle enclave les quartiers résidentiels de Sainte-Marie et de Saint-Jacques.

La Ville de Montréal souhaite mettre en valeur les terrains aux abords du pont. Cette démarche, nommée Stratégie centre-ville, s'inscrit dans un plus vaste projet visant à revitaliser le centre-ville d'ici 2030. Le réaménagement proposé entend consolider le tissu urbain, augmenter les surfaces végétalisées et améliorer les liens piétonniers et cyclistes.

S'inscrivant dans la vision de la Ville de Montréal, PJCCI a réalisé une étude d'avant-projet visant à améliorer la gestion de l'eau drainée en provenance du tablier du pont et à revitaliser les terrains sous la structure.

La Société a également organisé, conjointement avec l'arrondissement Ville-Marie de Montréal, une consultation publique sur ce projet de réaménagement. L'événement a rassemblé plus de 200 participants. Ce parc urbain, nouvelle « tête » du pont Jacques-Cartier, générera des retombées environnementales, sociales et économiques durables.



*Sentier Urbain a reçu le Grand prix 2017 Agir ensemble de la Ville de Montréal, pour le jardin Biodiversité et pollinisateurs situés sur les terrains de PJCCI, à proximité du pont Jacques-Cartier.*

## INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE DE PJCCI

### L'édition 2017 du Village au Pied-du-Courant récompensée

Le collectif des 56 bâtisseurs de l'édition 2017 du Village au Pied-du-Courant et La Pépinière | Espaces collectifs a remporté le Grand prix du design du Québec dans la catégorie Mention Design événementiel et installation éphémère. Le Village au Pied-du-Courant est une initiative urbaine qui réunit les talents de plusieurs designers pour donner vie à un village éphémère qui met en valeur l'entrepreneuriat, les arts et les nouvelles pratiques de design.

La Société était partenaire de ce projet et commandait la structure Mirador conçue et fabriquée par Le Pictographe. Le Mirador offrait un nouveau point de vue sur Montréal, l'illumination du pont Jacques-Cartier et l'International des Feux Loto-Québec.

### Reconnaissance pour Sentier Urbain

PJCCI maintient depuis cinq ans un partenariat avec l'organisme Sentier Urbain, qui œuvre auprès des collectivités voisines du pont Jacques-Cartier. Or, Sentier Urbain a reçu le Grand prix 2017 Agir ensemble de la Ville de Montréal, pour le jardin Biodiversité et pollinisateurs situés sur les terrains de PJCCI, à proximité du pont Jacques-Cartier. Ce prix a été décerné lors de l'Opération patrimoine Montréal, qui vise à reconnaître la contribution citoyenne à la conservation du patrimoine sous toutes ses formes.

Pour la Société, le fait d'être associée à des organismes tels que Sentier Urbain contribue concrètement à la réalisation de sa mission de développement durable ainsi qu'à sa vision d'acteur social et urbain.

## Relève allumée par le développement durable

Des représentants de PJCCI étaient présents lors de la 34<sup>e</sup> édition de la Compétition québécoise d'ingénierie qui se déroulait à la fin de janvier 2018 à Sherbrooke et avait pour thème le développement durable. Cette compétition composée de huit volets réunit chaque année la relève en ingénierie issue de onze universités québécoises.

Les onze équipes participant au volet Génie-conseil se sont attaquées à une étude de cas soumise par PJCCI, soit le réaménagement de l'approche sud du pont Jacques-Cartier dans le respect des grands principes du développement durable. Les participants disposaient de huit heures pour élaborer deux solutions. L'équipe de l'Université McGill s'est classée en première place, suivie des équipes de l'Université du Québec à Rimouski et de l'Université Concordia.

## Don de manteaux d'hiver aux sans-abri

PJCCI a décidé de donner une deuxième vie à 24 manteaux d'hiver non conformes, mais encore en très bon état, en les offrant à l'organisme La marche des ours, qui a pour objectif d'aider les sans-abri à passer l'hiver au chaud.

## Soutien à Opération Bonne Mine

Les quatre écoles primaires aux abords du pont Jacques-Cartier ont reçu une aide financière au début de l'année scolaire, qui a permis à certains enfants de se procurer le matériel pédagogique nécessaire en vue d'une rentrée scolaire réussie. Cette collaboration s'inscrivait dans l'Opération Bonne Mine de la Société Saint-Vincent de Paul, une initiative visant à aider les familles plus démunies à la rentrée scolaire et à permettre aux jeunes d'acquiescer une vision positive de l'école.

## PJCCI acteur social avec Spectre de rue

Dans un souci de trouver une solution durable aux enjeux liés à la présence de personnes itinérantes et de toxicomanes près du pont Jacques-Cartier à Montréal, PJCCI a établi un partenariat avec Spectre de rue. Depuis plus de 20 ans, Spectre de rue est un organisme intervenant dans le quartier Centre-Sud de Montréal auprès des personnes marginalisées aux prises avec des problèmes de toxicomanie, de prostitution, d'itinérance et de santé mentale.

L'approche de l'organisme vise la référence et l'accompagnement plutôt que l'expulsion. Spectre de rue souhaite sensibiliser la population aux réalités de ces personnes et, ainsi, favoriser la cohabitation.

Grâce au partenariat avec PJCCI, Spectre de rue a également offert des formations au personnel de PJCCI appelé à intervenir dans les secteurs sensibles du pont Jacques-Cartier lors de travaux d'entretien ou de construction. Ces équipes sont maintenant en mesure d'intervenir auprès de ces clientèles avec une plus grande sensibilité et de meilleurs outils lorsqu'elles se déplacent sur le terrain.

## Aménagement d'une aire de repos à l'Estacade

Les usagers de la piste cyclable de l'Estacade du pont Champlain peuvent maintenant profiter d'une aire de repos. Ce lieu de détente permet aux cyclistes et aux piétons de faire une halte et d'admirer le paysage d'un point de vue unique à l'île des Sœurs.

L'espace accueille une plantation d'arbres, d'arbustes et de vivaces. Le mobilier comprend des tables à pique-nique, des supports à vélo et une borne d'entretien à vélo qui permet d'effectuer des réparations mineures.



## Protection de la biodiversité

Dans ce même secteur de l'Estacade, PJCCI contribue à protéger la biodiversité du site en construisant des habitats propres aux espèces. L'Estacade abrite en effet un hibernacle à couleuvres brunes ainsi que des poutrelles de nidification pour la plus importante colonie d'hirondelles à front blanc au Québec. Le pont Champlain, de son côté, compte des boîtes de nidification pour les faucons pèlerins.





Vue du Quai de l'horloge du Vieux-Port et du pont Jacques-Cartier

## DES HISTOIRES ET DES PONTS

Des histoires et des ponts est une création multimédia permettant de découvrir des lieux, des événements et des personnages qui ont forgé l'histoire de Montréal. On peut y découvrir cinq lieux d'intérêt sous forme de capsules audiovisuelles didactiques comprenant des textes, des images et des illustrations ainsi que trois réalités augmentées. Ces réalités augmentées permettent de revivre, grâce à des vidéos immersives, des faits historiques, des anecdotes et des personnages animés dans un décor d'autrefois.

### Secteur pont Jacques-Cartier

À l'entrée du pont Jacques-Cartier, du côté Montréal, un premier lieu d'intérêt explique la configuration plutôt « croche » du pont Jacques-Cartier. Par la suite, le parcours propose trois réalités augmentées où défilent des images de la construction de La Ronde et du pont Jacques-Cartier. La dernière réalité augmentée présente le Montréal des années 1880 où l'histoire des ponts de glace est racontée.

### Secteur Vieux-Port

Dans le secteur du Vieux-Port de Montréal, un second lieu d'intérêt, situé au Quai de l'horloge, permet d'en apprendre davantage sur la construction unique du pont Jacques-Cartier.

### Secteur pont Champlain

Au pont Champlain, des images spectaculaires présentent la construction du pont de 1957 à 1962. Dans le même environnement, trois lieux d'intérêts expliquent la création de la Voie maritime du Saint-Laurent, l'un des plus grands chantiers du XX<sup>e</sup> siècle en Amérique du Nord, le rôle de l'Estacade du pont Champlain ainsi que les nombreux programmes de protection de l'environnement réalisés par PJCCI.

L'application gratuite Montréal en Histoires offre ses contenus en quatre langues : français, anglais, espagnol et mandarin. Disponibles de jour comme de soir, ces parcours permettent de déambuler librement et d'en apprendre davantage sur l'histoire des ponts, et ce, à son rythme.



## INVENTAIRE DE BIODIVERSITÉ

Au cours de l'année 2016-2017, PJCCI a complété un inventaire de la biodiversité permettant à l'ensemble de ses équipes d'avoir une compréhension globale de son territoire et des espèces fauniques et floristiques qui s'y trouvent. En 2017-2018, PJCCI a mis à profit cette démarche, notamment en élaborant deux autres outils : des fiches techniques pour chaque espèce faunique et floristique à statut particulier et plusieurs cartes géoréférencées, lesquelles sont intégrées au logiciel SIG de la Société.

Cet exercice est un bon exemple de l'application du principe de précaution auquel la Société adhère, et qui permet d'obtenir des données scientifiques quant aux mesures de prévention en matière d'environnement.

- + 1 980 plantes, arbustes, arbres et plantes grimpantes plantés sur les terrains de PJCCI, dont 23 espèces différentes
- + Deux couples de faucons ayant chacun produit une portée de même que 1271 nids d'hirondelles à front blanc ont trouvé refuge dans les nichoirs prévus à cet effet sur les structures
- + 14 fiches techniques élaborées traitant des onze espèces fauniques et des trois espèces floristiques à statut particulier inventoriées sur les terrains de la Société

Visite par bateau dans le secteur du pont Champlain





7.

# GOUVERNANCE



Vue en plongée de la structure de type cantilever du pont Jacques-Cartier



## REDEVABILITÉ

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée est une société d'État mère mandataire de Sa Majesté en vertu du Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. (DORS / 98-568). Elle est assujettie à la partie X de la Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP).

La Société doit rendre compte de la conduite de ses affaires au Parlement par l'entremise du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités. Elle est principalement financée par voie de crédits parlementaires. Des revenus provenant d'autres sources, tels les baux et permis, contribuent également à son financement de façon marginale.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de la Société est constitué de sept membres incluant le Premier dirigeant. Les administrateurs sont nommés par le ministre, avec l'approbation du gouverneur en conseil. Le président du Conseil d'administration et le Premier dirigeant sont nommés par le gouverneur en conseil sur recommandation du ministre. Le président du Conseil d'administration n'a pas de rôle exécutif au sein de l'équipe de direction.

**16** RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2017-2018

Conformément aux pratiques de saine gouvernance, le Conseil d'administration a formé trois comités permanents :

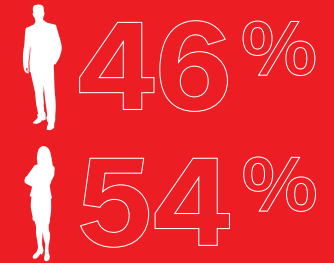
- + Le Comité de gouvernance et d'éthique, lequel est responsable de l'évaluation de tous les aspects et pratiques de régie de PJCCI. Son mandat est de proposer au Conseil d'administration la façon dont PJCCI abordera les questions relatives à ses pratiques de régie et appliquera les lignes directrices relatives à la régie des sociétés d'État émises par le Secrétariat du Conseil du Trésor;
- + Le Comité d'audit, dont les responsabilités sont telles que prévues à la LGFP. Elles incluent la surveillance des normes d'intégrité et de comportement de PJCCI, la surveillance de l'intégrité et de la crédibilité de ses rapports financiers et la surveillance de ses systèmes et pratiques de contrôle interne; et
- + Le Comité des ressources humaines, dont le principal rôle est de fournir des orientations à l'égard de l'élaboration de politiques, de programmes et de pratiques en matière de ressources humaines qui sont conformes à la mission, à la vision et aux valeurs de PJCCI ainsi qu'à son plan stratégique et à ses objectifs.

Le Conseil d'administration a également formé divers comités consultatifs et non décisionnels pour voir à la bonne marche des projets majeurs.



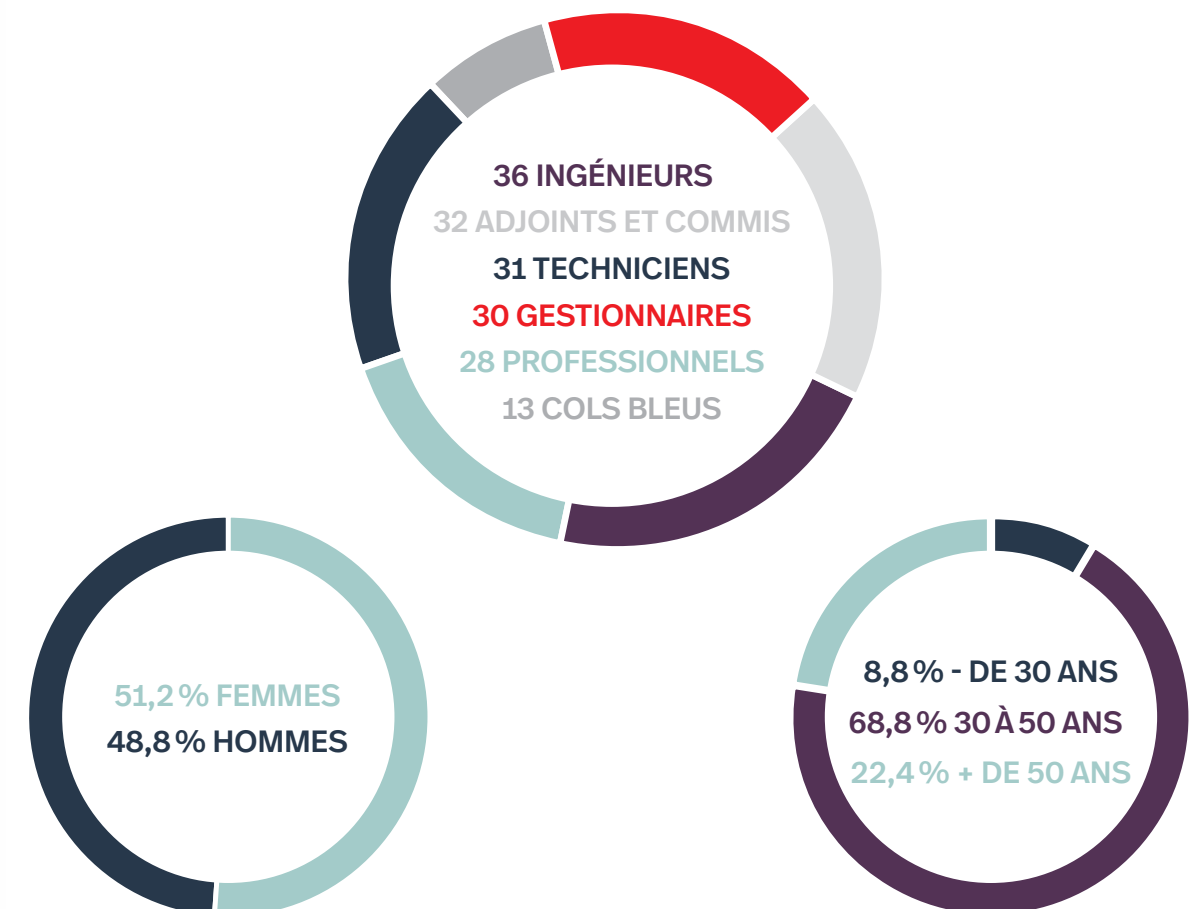
De gauche à droite : Julie Paquet, Claude Lachance, Sylvie Boulanger, Glen P. Carlin, Catherine Tremblay, Sandra Martel, François Demers.

Les postes au sein du Conseil d'administration et de la haute direction sont comblés à 46 % par des hommes et à 54 % par des femmes.



## RÉPARTITION DES EMPLOYÉS

L'équipe multidisciplinaire de PJCCI est composée de 170 personnes, issues de diverses disciplines et corps de métier.



De gauche à droite : **Dominique Bouchard** (Administrateur), **Catherine Lavoie** (Administratrice), **Dale Ellen Williams** (Administratrice), **Paul T. Kefalas** (Président du Conseil), **Glen P. Carlin** (Premier dirigeant), **Denise Hébert** (Présidente adjointe), **Sylvain Villiard** (Administrateur)





La Société s'est engagée à investir dans le développement de ses employés, pour leur offrir un environnement de travail favorable, stimulant, respectueux, sain et sécuritaire, où ils peuvent développer leur talent. À cet effet, PJCCI a poursuivi cette année le développement de l'ensemble des employés en misant sur la formation, le transfert de connaissances, la sensibilisation aux différents aspects du mieux-être au travail et la mise en place d'initiatives visant à favoriser l'engagement et la mobilisation des équipes. Les réalisations significatives à ce chapitre sont les suivantes :

- + Réalisation d'un 2<sup>e</sup> sondage Engage-O-Mètre<sup>MD</sup> auprès de l'ensemble des employés et élaboration d'un plan d'action par service, répondant aux recommandations identifiées (1<sup>er</sup> sondage réalisé en 2015)
- + Déploiement de l'Académie PJCCI offrant des programmes de formation interne
- + Signature de la convention collective avec les employés cols bleus
- + Portrait de l'état de rétention et d'engagement de la main-d'œuvre et identification des leviers d'action
- + Développement et mise en œuvre d'une campagne annuelle de santé et mieux-être au travail
- + Formation des gestionnaires sur le développement professionnel et de la relève de façon à ce qu'ils puissent évaluer les comportements et attitudes recherchés

**MOYENNE DE 38 HEURES DE FORMATION OFFERTES AUX EMPLOYÉS EN 2017-2018**



## GRANDS ACCOMPLISSEMENTS 2017-2018

### Santé et sécurité au travail

Suivant les orientations stratégiques en matière de santé et sécurité au travail, PJCCI s'assure de respecter toutes ses obligations légales, et ce, tant envers ses employés qu'envers toute personne admise sur ses lieux de travail. Pour y parvenir, PJCCI s'est dotée de diverses procédures et d'outils afin de répondre à ses obligations en vertu de la partie II – Santé et Sécurité au travail du Code canadien du travail.

Consciente de ses obligations, PJCCI s'assure du déploiement et de la mise en œuvre de son programme stratégique 2017-2018.

Les indicateurs de résultats 2017-2018 révèlent un taux de fréquence des accidents invalidants de 0, c'est-à-dire qu'aucune blessure invalidante n'a été enregistrée au cours de la dernière année. Au total, uniquement quatre blessures légères ont nécessité des visites médicales sans toutefois occasionner d'arrêts de travail.

Pour ce qui est des chantiers de construction et les maîtres d'œuvre qui avaient des contrats actifs au cours de cette même période, l'indice de risque moyen des événements atteint un niveau de maîtrise satisfaisant. PJCCI est en mesure de suivre efficacement l'ensemble de ses indicateurs de performance, incluant les activités de prévention, grâce à l'implantation d'un nouveau tableau de bord SST.

PJCCI poursuit ses efforts afin de maintenir et de bonifier les exigences des contrats de surveillance de ses chantiers, principalement en ce qui a trait aux ressources dédiées à la santé et la sécurité notamment, par l'élaboration d'un contrat de gestion globale de la santé et de la sécurité. Le service SST travaille aussi à clarifier les attentes spécifiques associées à la gestion des risques majeurs pour ce type de contrat.

L'engagement de la direction, l'implication du comité local SST et la participation de tous les employés contribuent de manière efficace à progresser vers l'atteinte de l'objectif ultime de « Zéro blessure par choix ». Cette philosophie s'intègre logiquement et naturellement à l'approche de développement durable de la Société.

## TABLEAU DES ACTIVITÉS DE PJCCI SELON LEUR SCOPE, LEURS ÉMISSIONS ET L'ÉNERGIE QU'ELLES CONSOMMENT POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018

	SCOPE 1 (Flotte de véhicules et gaz naturel)	SCOPE 2 (Électricité consommée)	SCOPE 3 (Transport des employés domicile-travail)
Émission (t. éq CO2)	262,4	13,2	315,9
Énergie (GJ)	3688,7	26379,7	s.o.

### NOTES :

- La méthodologie du «GHG Protocol» est utilisée, et les gaz compris dans le calcul sont le CO2, le CH4 et le N2O.
- Les facteurs d'émissions proviennent principalement du plus récent Rapport d'inventaire national des GES du Canada.

### Empreinte environnementale élargie

PJCCI assure depuis plusieurs années le suivi de son empreinte environnementale, mais celui-ci se limite aux activités administratives. La Société travaille donc sur un calculateur de GES qui intègre toutes ses sphères d'activités. Ainsi, les activités de construction, d'opération et d'entretien des structures seront ajoutées aux éléments déjà pris en compte. Les matériaux de construction, l'équipement électrique et l'opération de la machinerie sont des exemples de ce qui s'ajoutera prochainement au calcul de l'empreinte environnementale de PJCCI.

### Moyens pour réduire la consommation d'eau

La Société met en place des initiatives afin de réduire sa consommation d'eau ainsi que l'usage de bouteilles de plastique, notamment en favorisant les dispositifs de distribution d'eau connectés directement à l'aqueduc traitant l'eau puisée dans le fleuve Saint-Laurent. Cette année, des petits robinets de remplissage filtrants ont été ajoutés aux éviers des cuisines.

### Efforts pour limiter les effets des consommables de bureau

Au courant de l'année, la Société a mis sur pied le programme TerraCycle visant la récupération de matériaux d'écriture de tout genre qui sont normalement destinés à l'enfouissement. Cette initiative a déjà permis la récupération de 345 items depuis sa mise en place.



## ARRIMAGE DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- + La Société a débuté un exercice d'arrimage entre sa stratégie de développement durable et deux autres programmes la chapeautant :
  - La stratégie fédérale de développement durable (SFDD) du gouvernement du Canada (13 objectifs)
  - Les objectifs de développement durable des Nations Unies (17 objectifs)

La SFDD s'inspire elle-même des lignes directrices proposées par les Nations Unies qui fournissent un cadre mondial en matière de développement durable.



## ÉLABORATION D'UNE DÉMARCHE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE DONT LE DÉPLOIEMENT EST PRÉVU EN 2018-2019

- + La Société travaille à l'élaboration d'une démarche d'approvisionnement responsable dont le déploiement est prévu en 2018-2019. La démarche comprend la conception d'un guide pratique d'approvisionnement responsable pour les produits et services, ainsi qu'une formation aux employés.



## RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE



## Orientations en matière de développement durable

Le développement durable fait partie intégrante de la mission et de la vision de la Société. Au-delà de la réalisation de ses projets d'infrastructures, son engagement s'étend à la gestion de l'organisation et au souci de générer un impact positif pour la collectivité.

L'exercice 2015-2016 a permis de lancer la démarche de développement durable afin qu'elle soit plus systématique et intégrée. En appui à la politique interne, un premier plan d'action quinquennal (2016-2021) a été dressé pour considérer les aspects environnementaux, sociaux et économiques dans la façon de mener les activités de PJCCI et de gérer ses actifs.

La démarche de développement durable de la Société s'articule autour de huit thématiques, 33 objectifs

et 123 actions et fait l'objet d'un suivi mensuel par le Comité de développement durable composé de membres de la haute direction. L'avancement est mesuré à travers l'engagement de la Société, les programmes mis en œuvre, la mesure de la performance ainsi que la communication.

« Nous sommes maintenant à mi-chemin de notre parcours quinquennal, et nous voyons déjà les bénéfices générés sur les plans environnementaux et socioéconomiques, » souligne Martin Chiasson, Directeur Environnement. « L'arrimage de notre démarche avec les orientations nationales et internationales permettra maintenant à notre organisation de contribuer aux objectifs globaux en matière de développement durable ».

## QUELQUES CHIFFRES

**6 M\$** CONSACRÉS AUX INSPECTIONS ET ÉTUDES

**307** OPPORTUNITÉS ET DEMANDES MÉDIAS POUR INFORMER LE PUBLIC DE SES ACTIVITÉS ET PARTAGER SON EXPERTISE

**100 %** DE RETOUR AU TRAVAIL DES EMPLOYÉS PRENANT UN CONGÉ PARENTAL

**0** ACCIDENT AVEC ARRÊT DE TRAVAIL / 1 000 000 HEURES TRAVAILLÉES

**1256** COMMENTAIRES ET PLAINTES DES USAGERS TRAITÉS



## SUIVI DU PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

THÈMES	OBJECTIFS	RÉALISATIONS SIGNIFICATIVES 2018
<p><b>Gouvernance responsable et stratégie</b></p> <p>Intégrer les enjeux de développement durable dans les processus de gouvernance, de planification stratégique et d'administration</p>	<p>Intégrer les aspects de développement durable dans la stratégie</p> <p>Être en mesure d'évaluer la performance globale (performance financière et extra-financière) de la Société</p> <p>Gérer les risques de manière préventive et systémique, en s'assurant de couvrir tous les risques économiques, sociaux et environnementaux</p> <p>Considérer les attentes des parties prenantes dans la stratégie de la Société et interagir avec celles-ci</p> <p>Communiquer de façon transparente sur la stratégie, les enjeux et la performance financière et extra-financière de PJCCI</p>	<p>Mise de l'avant des objectifs et engagements en développement durable de la Société</p> <p>Rédaction et publication d'un 2<sup>e</sup> rapport annuel de développement durable</p> <p>Poursuite de l'identification des parties prenantes</p> <p>Organisation de plusieurs séances d'information et consultations publiques (ex. : comité de bon voisinage)</p> <p>Formalisation de la gouvernance interne en matière de développement durable</p> <p>Début d'un exercice d'arrimage de la stratégie de développement durable de PJCCI à celle du gouvernement fédéral, ainsi qu'aux objectifs des Nations Unies</p>
<p><b>Intégrité et gestion financière responsable</b></p> <p>Gérer les ressources financières de manière intégrée, efficiente et responsable</p>	<p>Réaliser les activités dans le respect des lois et du Code de valeurs et d'éthique du secteur public</p> <p>Attribuer les contrats de manière juste et équitable, et combattre la corruption sous toutes ses formes</p> <p>Communiquer de façon transparente sur le financement gouvernemental et l'utilisation des fonds</p>	<p>Début de l'élaboration du nouveau Code de conduite, comprenant la démarche et les engagements de la Société en matière d'éthique et d'intégrité</p>
<p><b>Achats responsables</b></p> <p>S'assurer que les partenaires de la Société agissent avec la même éthique et contribuent au développement durable</p>	<p>S'assurer que les fournisseurs de PJCCI agissent de manière responsable</p> <p>Se procurer des produits et équipements plus durables</p>	<p>Élaboration d'une démarche d'approvisionnement responsable dont le déploiement débutera en 2018-2019</p>

## SUIVI DU PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

THÈMES	OBJECTIFS	RÉALISATIONS SIGNIFICATIVES 2018
<p><b>Sécurité des infrastructures et des usagers</b></p> <p>Offrir un service fiable et sécuritaire aux usagers des infrastructures gérées par la Société</p>	<p>Gérer la sécurité des infrastructures de manière systémique et préventive</p> <p>Être en mesure de répondre aux situations d'urgence</p> <p>Garantir un milieu de travail sain et sécuritaire</p>	<p>Début de la mise en place d'une méthodologie d'analyse de risques structurée et documentée pour chacun des ouvrages gérés par PJCCI</p> <p>Création d'un nouveau processus de gestion des recherches d'incidents, non-conformités, actions correctives et préventives en matière de SST</p> <p>Création d'une procédure et d'outils de déclaration des événements accidentels et des situations comportant des risques</p> <p>Diffusion des indicateurs de performance en matière de SST via un tableau de bord trimestriel</p> <p>Élaboration d'une procédure de gestion des accès des visiteurs et autres tiers</p> <p>Consolidation du rôle et des responsabilités du Comité local de santé et de sécurité au travail</p> <p>Mise en place des grands jalons d'un programme de prévention des troubles musculosquelettiques</p> <p>Mise à jour du plan de mesure d'urgence incluant 8 formations aux employés</p>
<p><b>Conception durable des infrastructures</b></p> <p>Concevoir et développer les infrastructures sous la responsabilité de la Société avec une vision de développement durable</p>	<p>Optimiser les aspects sociaux, économiques et environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie des infrastructures</p> <p>Faciliter les modes de transport écologiques (tels que la marche, le vélo, les transports collectifs)</p> <p>Minimiser l'impact des travaux sur la qualité du service aux usagers</p>	<p>Construction d'une aire de repos à l'Estacade et boisement d'un talus de l'approche sud du pont Jacques-Cartier</p> <p>Étude d'avant-projet sur la déconstruction du pont Champlain et étude d'avant-projet sur la reconfiguration de l'autoroute Bonaventure, selon des critères techniques, sociaux, environnementaux et économiques</p> <p>Lancement de l'application Des histoires et des ponts, parcours technohistorique portant sur les infrastructures de la Société</p> <p>Des centaines de fermetures de voies de nuit épargnées par l'optimisation des travaux à l'étape de conception au pont Jacques-Cartier</p> <p>Travaux d'amélioration de la sécurité de la piste cyclable du pont Jacques-Cartier réalisés en hiver afin de limiter les entraves aux vélos durant les trois autres saisons</p>





## SUIVI DU PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

THÈMES	OBJECTIFS	RÉALISATIONS SIGNIFICATIVES 2018
<p><b>Responsabilité environnementale</b></p> <p>Limiter l'impact des opérations et contribuer positivement à la conservation des écosystèmes</p>	<p>Gérer la démarche environnementale de manière systémique pour permettre l'amélioration continue</p> <p>Protéger et préserver les espèces naturelles sur et aux abords des infrastructures</p> <p>Gérer de façon responsable les actifs placés sous la responsabilité de PJCCI relativement à leur contamination</p> <p>Limiter l'empreinte environnementale de la Société</p>	<p>Lancement d'un projet-pilote de monétisation des impacts ainsi que des bénéfices sociaux et environnementaux liés à un projet phare</p> <p>Élaboration de la portée d'une démarche d'adaptation aux changements climatiques dont les études débiteront en 2018-2019</p> <p>Début d'une démarche de quantification de l'empreinte environnementale de tous les secteurs d'activités de PJCCI</p> <p>Mise sur pied du programme TerraCycle, permettant la réutilisation et le recyclage de fournitures de bureau</p> <p>Mise à jour proactive des données de caractérisation des infrastructures de la Société relatives à certains contaminants (ex. : amiante, plomb, etc.)</p> <p>Réalisation de plusieurs études d'effets environnementaux liés aux travaux majeurs</p> <p>Début d'une réflexion liée à l'amélioration du suivi des matériaux à disposer dans des sites autorisés</p>
<p><b>Capital humain</b></p> <p>Traiter les employés de la Société de manière juste et équitable, et leur offrir un environnement de travail sécuritaire, sain et qui leur permette d'exceller</p>	<p>Maintenir un dialogue social de qualité</p> <p>Offrir une rémunération compétitive</p> <p>Veiller au bien-être des employés via la mise en place de mesures d'attraction et de rétention</p> <p>Offrir des opportunités de formation et de développement</p> <p>Bâtir un milieu de travail sain et respectueux en mettant l'accent sur la santé mentale</p>	<p>Réalisation d'un 2<sup>e</sup> sondage Engage-O-Mètre<sup>MD</sup> auprès de l'ensemble des employés et élaboration d'un plan d'action par service répondant aux recommandations identifiées</p> <p>Déploiement de l'Académie PJCCI offrant des programmes de formation interne</p> <p>Signature de la convention collective avec les employés cols bleus</p> <p>Portrait de l'état de rétention et d'engagement de la main-d'œuvre et identification des leviers d'action</p> <p>Développement et mise en œuvre d'une campagne annuelle de santé et mieux-être au travail</p> <p>Formation des gestionnaires sur le développement professionnel et de la relève afin qu'ils puissent évaluer les comportements et attitudes recherchés</p> <p>Tenue d'un comité de relations de travail patronal syndical avec les employés cols blancs de 9 à 12 fois par année</p>

## SUIVI DU PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

THÈMES	OBJECTIFS	RÉALISATIONS SIGNIFICATIVES 2018
<p><b>Contribution socioéconomique</b></p> <p>Contribuer au développement économique et à la qualité de vie des communautés dans lesquelles se situent les infrastructures de la Société</p>	<p>Entretenir un dialogue ouvert avec la communauté locale</p> <p>Respecter les droits des Autochtones et collaborer avec les communautés autochtones locales</p> <p>Contribuer au développement socioéconomique du territoire</p> <p>Contribuer activement au développement des savoirs en matière d'infrastructures</p> <p>Soutenir des initiatives communautaires</p>	<p>Participation à plusieurs événements académiques mettant en valeur l'innovation en matière de génie civil et de développement durable</p> <p>Mise sur pied d'un nouveau partenariat avec l'organisme communautaire Spectre de rue, visant l'accompagnement et la cohabitation avec les gens marginalisés du secteur du pont Jacques-Cartier</p> <p>Réalisation des travaux au pont Honoré-Mercier avec la communauté autochtone et partenariat établi en vue d'améliorer la sécurité des terrains aux alentours du pont</p> <p>Dons corporatifs de manteaux à un organisme qui les distribuera aux gens de la rue</p> <p>Poursuite des activités d'innovation via des programmes de recherches ciblées conduites par la DRA</p> <p>Établissement d'un processus d'évaluation des initiatives réalisées afin d'en démontrer la valeur ajoutée par rapport aux dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable (via la DRA)</p>

Point de vue de l'île des Sœurs sur l'Estacade du pont Champlain, un des milieux naturels où la biodiversité est protégée







Le pont Champlain de nuit

## RÉGIME DE VÉRIFICATION

Le vérificateur de PJCCI est le vérificateur général du Canada aux termes du Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. Le vérificateur général effectue un audit annuel des activités de la Société en conformité avec la LGFP afin de vérifier que les états financiers sont présentés fidèlement selon les principes comptables reconnus et que les opérations ont été effectuées en conformité avec la LGFP, l'acte constitutif et les règlements administratifs.

PJCCI élabore des plans d'audits internes de ses activités sur plusieurs années dans le but de déterminer, entre autres, si ses systèmes de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance lui permettent de s'acquitter de sa mission de façon économique, efficiente et efficace en conformité avec la législation applicable. Pour les réaliser, PJCCI retient les services de firmes externes.

## ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société traite toute demande d'accès à l'information et de renseignements personnels en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels. De plus, via le portail Info Source, la Société fournit de l'information au sujet des fonctions, des programmes, des activités et des fonds de renseignements connexes.

**6 DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION ONT ÉTÉ TRAITÉES DURANT L'ANNÉE FINANCIÈRE.**

## RÉMUNÉRATION

Le gouverneur en conseil fixe le barème de la rémunération du Président et des autres membres du Conseil ainsi que celle du Premier dirigeant. La rémunération du président et des autres membres du Conseil est conforme aux Lignes directrices concernant la rémunération des titulaires à temps partiel nommés par le gouverneur en conseil dans les sociétés d'État et à l'article 108 de la LGFP. Le président du Conseil reçoit des honoraires annuels de 7 500 \$ et bénéficie d'un taux journalier de 300 \$ pour assister aux réunions du Conseil d'administration et des comités, alors que les autres membres du Conseil reçoivent des honoraires annuels de 3 800 \$ et sont rémunérés au taux journalier de 300 \$. Les dépenses raisonnables encourues par les membres du Conseil dans le cadre de leurs fonctions, y compris les déplacements, l'hébergement et les repas, sont remboursées.

Les conditions d'embauche du Premier dirigeant sont énoncées dans les Conditions d'emploi et avantages sociaux particuliers aux personnes nommées par le gouverneur en conseil à des postes à temps plein. L'échelle salariale du Premier dirigeant (PPD 3) varie de 179 200 \$ à 210 800 \$. Celui-ci ne bénéficie d'aucun taux journalier pour assister aux réunions du Conseil d'administration.

Le gouverneur en conseil peut également accorder au Premier dirigeant une prime au rendement pouvant atteindre 15 % de son salaire de base, en fonction du degré de réalisation de ses principaux objectifs de rendement.

## FRAIS DE DÉPLACEMENTS, D'ACCUEIL ET DE CONFÉRENCES

Conformément au décret C.P. 2015-1112 et à l'article 89 de la LGFP, le tableau suivant rend compte des frais annuels de déplacements, d'accueil, de conférences et d'événements pour l'exercice 2017-2018.

	MONTANT (en milliers \$)
Déplacements	43
Accueil	15
Conférences	62
<b>TOTAL</b>	<b>120</b>





# 8.

## ANALYSE DE LA PERFORMANCE

### ENJEUX STRATÉGIQUES ET RISQUES

#### SÉCURITÉ ET PÉRENNITÉ DES INFRASTRUCTURES

Les infrastructures exploitées et entretenues par PJCCI ont été exposées à une circulation lourde, aux conditions climatiques et à une utilisation abondante de sels de voirie. L'âge de ces infrastructures, le financement requis pour en assurer l'entretien et la réfection de même que des actes délibérés comme le terrorisme, le vandalisme ou même les manifestations représentent des risques réels.

Une fermeture de voies, d'un pont ou de la voie maritime pourrait avoir une incidence sur :

- + la sécurité des usagers,
- + l'économie régionale et nationale,
- + la réputation de PJCCI et du Canada.

PJCCI a entrepris un important programme de réparation et d'entretien grâce au financement reçu dans le cadre du Budget 2018 en vue de prolonger la vie utile de ses structures.

En 2017-2018, la Société a réalisé 67 % des travaux planifiés à son programme de travaux majeurs. PJCCI administre judicieusement son programme d'entretien majeur afin de prolonger le plus possible la durée de vie de ses infrastructures.

Par ailleurs, la Société dispose d'un plan de mesures d'urgence et collabore avec d'autres partenaires afin d'assurer la cohésion dans les approches et les procédures d'urgence. PJCCI organise périodiquement des réunions de suivi et des plans de collaboration avec les services policiers pour gérer les risques reliés au terrorisme, vandalisme et manifestations. Des systèmes de surveillance sont installés pour permettre une surveillance en continu.

#### FINANCEMENT DURABLE

PJCCI a reçu du financement jusqu'en 2022-2023. Ce financement lui permet de procéder aux inspections et à l'entretien, mitigeant ainsi les risques associés à la dégradation des ponts et structures.

PJCCI continue de collaborer avec Infrastructure Canada pour définir les besoins en matière de financement à court et à long terme avec un plan de financement décennal révisé annuellement.

Des réserves pour risques ont été prévues relativement aux coûts des services professionnels et de construction et devraient suffire pour couvrir les travaux ou les événements imprévus. De plus, PJCCI réutilise les fonds dégagés au fur et à mesure de la réalisation du programme d'entretien pour accélérer certains travaux prioritaires.

#### PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

PJCCI doit s'assurer qu'elle possède la capacité opérationnelle nécessaire pour réaliser son programme d'entretien majeur et se conformer à ses obligations légales. Les risques de performance organisationnelle peuvent avoir une incidence sur les coûts et la capacité de réaliser son programme de travaux majeurs si la Société ne dispose pas de ressources informationnelles efficaces et intégrées ainsi que des ressources humaines pour répondre aux besoins actuels et futurs. PJCCI a implanté une structure organisationnelle en mode de gestion par projet. PJCCI maintient ses programmes d'intégration, de formation et de développement pour ses employés et ses gestionnaires. De plus, PJCCI poursuit la mise en œuvre de son plan directeur informatique incluant des systèmes d'information pour la gestion financière, la gestion de projets et la gestion d'actifs.



## SANTÉ ET SÉCURITÉ

PJCCI doit s'assurer d'avoir les outils en place afin de respecter ses obligations en matière de santé et sécurité au travail (SST) dans un environnement légal complexe.

Notamment, eu égard à l'augmentation des contrats octroyés par la Société pour la réalisation de travaux majeurs sur ses structures et l'augmentation de son personnel, PJCCI s'est dotée de divers outils afin de répondre à ses obligations légales en vertu de la Partie II – Santé et Sécurité au travail du Code canadien du travail.

En septembre 2016, un programme-cadre a été entériné par le Conseil d'administration. Le programme-cadre 2017-2020 a pour but premier de définir les orientations et permet de clarifier et consolider les fondements d'actions et les exigences à mettre en place. Les principes directeurs et une démarche y sont définis afin de permettre l'atteinte des objectifs. Il s'agit également d'une opportunité d'identifier les meilleures pratiques connues et les caractéristiques des organisations performantes.

La vision du programme-cadre SST est de mettre en place les conditions pour progresser vers une culture de « zéro blessure par choix ». La direction de PJCCI confirme son haut niveau d'engagement dans le développement de la culture en santé et sécurité au travail à tous les niveaux de l'organisation. PJCCI a ainsi bonifié les clauses de santé et sécurité dans ses contrats de construction ainsi que ses contrats de surveillance, en plus d'y ajouter des ressources.

## COORDINATION AVEC LA CONSTRUCTION DU CNPC ET DU REM

La Société doit gérer ses projets de réfection et d'entretien dans le secteur du pont Champlain en étroite collaboration avec Infrastructure Canada (INFC) et le partenaire privé dans le cadre du projet du CNPC, ainsi qu'avec CDPQ Infra dans le cadre du projet du REM.

Infrastructure Canada a conclu une entente avec le partenaire privé et une entente avec PJCCI afin de bien définir le rôle de chacun. PJCCI a dédié des ressources pour la coordination via son bureau de projets Champlain qui assure la réalisation du programme d'entretien majeur du pont Champlain actuel et offre son support à INFC et au partenaire privé. Une entente sera mise en place avec CDPQ Infra et sa filiale Réseau Express Métropolitain inc. pour la construction et l'opération du REM sur les terrains de PJCCI.

## GESTION DES ACTIFS

PJCCI est appelée à effectuer une gestion proactive et systémique de ses actifs et se conformer à la notion de développement durable dans ses choix d'investissements assurant la pérennité de ses infrastructures. Dans cet esprit, la Société a mandaté une firme externe pour effectuer une première évaluation de ses pratiques d'affaires en lien avec la gestion d'actifs par rapport à la norme ISO 55000. Il est à noter qu'à ce jour, seules quelques organisations au Québec ont procédé à une telle évaluation, ce qui démontre la volonté de PJCCI de devenir un chef de file dans la gestion du type d'ouvrages qui lui sont confiés.

Lors de cette première évaluation, PJCCI a été à même de constater que la Société utilise déjà des méthodes systémiques et intégrées quant à la gestion de ses actifs et à la planification de ses projets. Cette évaluation permet à la Société de cibler plus spécifiquement les actions de développement qui lui permettront d'assurer une gestion de ses ouvrages selon les meilleures pratiques, d'avoir une vue globale et à long terme des investissements requis et de l'état de ses ouvrages.

Au cours des prochaines années, PJCCI assurera la mise en place progressive des meilleures pratiques en gestion d'actifs afin d'assurer une gestion optimale visant la prolongation de la durée de vie de ses actifs. Les projets d'amélioration en gestion d'actifs s'inscrivent dans une planification globale des différentes initiatives de PJCCI visant l'amélioration continue de ses pratiques de gestion en lien avec sa vision.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

#### Actifs financiers

Les actifs financiers totaux ont atteint 72,5 M\$ au 31 mars 2018 (2017 – 101,1 M\$). La situation de trésorerie demeure liée de près aux versements des crédits parlementaires du gouvernement fédéral. Les principales raisons de la variation de 28,6 M\$ des actifs financiers totaux sont la diminution des crédits parlementaires à recevoir du gouvernement fédéral, la diminution des comptes commerciaux à recevoir et une augmentation de la trésorerie. Au 31 mars 2018, le montant à recevoir des ministères et organismes gouvernementaux a atteint 9,2 M\$ (2017 – 46,4 M\$).

#### Actifs non financiers

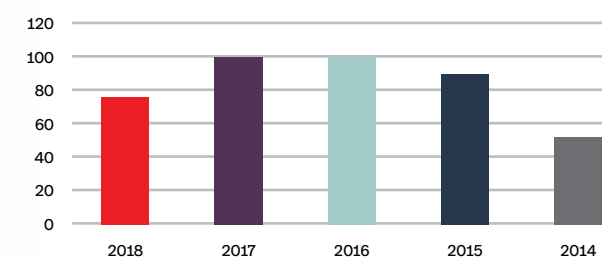
Les actifs non financiers se situent à 581,9 M\$ (2017 – 562,3 M\$), ayant augmenté de 19,6 M\$ durant la période (2017 – 59,4 M\$). Cette augmentation provient principalement des immobilisations corporelles de 581,3 M\$ (2017 – 561,8 M\$), soit une augmentation nette de 19,5 M\$ par rapport à l'exercice financier précédent (2017 – 59,6 M\$). Les investissements importants pour l'année comprennent principalement des travaux d'immobilisations au pont Jacques-Cartier de 35,4 M\$, au pont Honoré-Mercier de 14,3 M\$ et les travaux sur l'Estacade du pont Champlain de 4,1 M\$. Au cours de l'exercice 2014-2015, la Société a cessé de traiter en immobilisation les nouveaux investissements relatifs au pont Champlain. Par conséquent, des dépenses de travaux majeurs sur cette structure de l'ordre de 32,6 M\$ ont été imputées aux résultats.

Les immobilisations sont payées en quasi-totalité par des crédits parlementaires du Gouvernement du Canada. L'amortissement de la période au montant de 33,3 M\$ (2017 – 33,4 M\$) vient réduire les investissements de la période en ce qui a trait aux immobilisations corporelles.

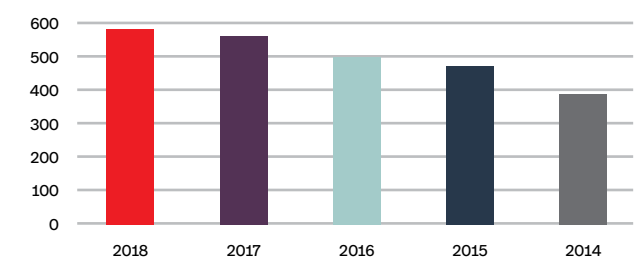
#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, qui comprennent notamment les ponts, les routes et les structures connexes et dont la durée de vie utile est limitée, sont amorties sur leur durée de vie utile. Cette dernière est basée sur les estimations que la direction a établies quant à la durée de service de ces biens et fait l'objet d'un examen périodique destiné à en confirmer la validité. En raison de la longue durée de vie des immobilisations corporelles et des montants en cause, tout changement des estimations pourrait avoir un effet important sur les états financiers. La dégradation des actifs à long terme fait l'objet d'une vérification lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'il est impossible de récupérer leur valeur comptable à partir de mouvements de trésorerie futurs. Si les conditions à venir devaient se dégrader par rapport à la meilleure estimation de la direction quant aux principales hypothèses économiques et si les flux de trésorerie associés devaient diminuer considérablement, la Société pourrait devoir assumer d'éventuelles et d'importantes charges à la suite de la moins-value de ses immobilisations corporelles.

ACTIFS FINANCIERS (EN M\$)



ACTIFS NON FINANCIERS (EN M\$)





La Société engage des charges pour l'entretien de ses immobilisations corporelles. Un grand nombre de ces charges s'inscrivent dans le cadre de grands projets pluriannuels d'infrastructure. En comptabilisant ces charges, la direction doit faire des estimations importantes quant à l'avancement des travaux réalisés afin de pouvoir évaluer le passif en fin d'exercice. Un changement du pourcentage estimé de l'avancement des travaux pourrait avoir un effet sensible sur la valeur estimée des charges ou des immobilisations corporelles qui sont comptabilisées.

### Passifs

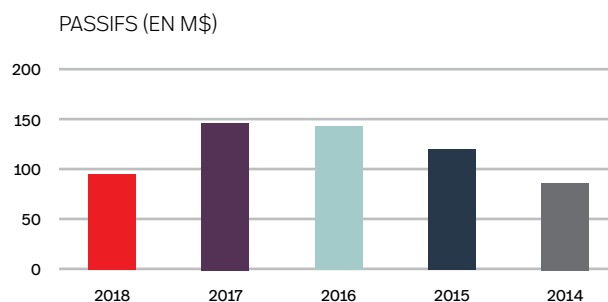
Les passifs de 95,1 M\$ (2017 – 145,8 M\$) ont diminué de 50,7 M\$ durant la période (2017 – 4 M\$). Cette diminution provient principalement de la diminution des créditeurs et des charges à payer, des retenues contractuelles à payer et des obligations environnementales.

Les obligations environnementales liées à des terrains contaminés, qui sont expliquées à la note 8 des états financiers, ont diminué de 22,3 M\$ dans l'exercice financier en cours (2017 – augmentation de 3,5 M\$) et atteignent 24,4 M\$ (2017 – 46,7 M\$). Les travaux de construction liés au projet Solution Bonaventure, se sont terminés au cours de l'exercice et l'exploitation de l'usine de traitement du secteur ouest de l'autoroute Bonaventure a débuté en juin 2017. Ces facteurs sont à l'origine de la diminution importante des obligations environnementales.

Pour mener à bien ses travaux sur ses structures, la Société a adjugé des contrats de construction qui prévoient la retenue d'une partie des montants à payer jusqu'à l'achèvement de certains travaux dans le respect des exigences du contrat de construction ou aux fins de garantie. Ces retenues contractuelles ont atteint 12,2 M\$ au 31 mars 2018 (2017 – 19,1 M\$) principalement pour des projets aux ponts Champlain et Jacques-Cartier ainsi qu'à l'Estacade du pont Champlain. Une partie de ces montants deviendra payable à l'émission d'un certificat provisoire d'achèvement des travaux, et une autre partie deviendra exigible environ une année plus tard, après la fin de la période de garantie. La diminution de 6,9 M\$ (2017 – augmentation de 6,3 M\$) constatée au cours de l'exercice 2017-2018 est donc liée à la fin des

travaux résultant en la libération de retenues selon les termes des contrats ainsi qu'à l'augmentation moins importante des charges d'entretien des actifs et des immobilisations.

Les créditeurs et charges à payer ont diminué de 21,6 M\$ dans l'exercice financier en cours (2017 – 5,1 M\$) et atteignent 57,6 M\$ (2017 – 79,2 M\$). La variation est attribuable principalement à la diminution des comptes à payer relatifs aux travaux majeurs.



### Obligations environnementales

La Société a comptabilisé un passif important au poste d'Obligations environnementales en lien avec le projet Solution Bonaventure, comme l'indique la note 8 des états financiers. Les estimations à la base de ce passif tiennent compte de la nature à long terme des mesures requises pour le confinement et le traitement des eaux. Les changements quant à l'ampleur des coûts estimés pourraient avoir un effet important sur les états financiers. Notons que l'obligation environnementale de 24,4 M\$ présentée à l'État de la situation financière est fondée sur des contrats octroyés et en cours d'appel d'offres.

### Changement de méthode comptable

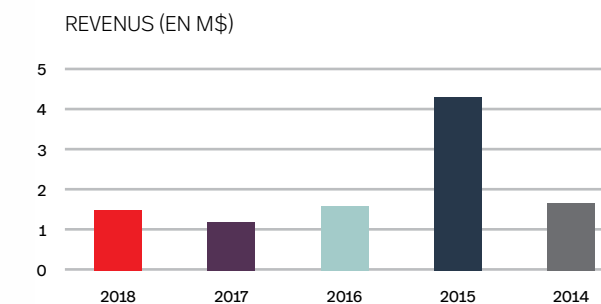
Périodiquement, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public publie de nouvelles normes comptables que la direction examine pour déterminer si elles peuvent s'appliquer à la Société. Ainsi, au 1<sup>er</sup> avril 2017, la Société a débuté la mise en application de cinq (5) nouvelles normes, tel que requis par les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur les résultats et sur la situation financière de la Société.

## ÉTAT DES RÉSULTATS

### Revenus

Les revenus de la Société en 2018 ont été de 1,5 M\$ (2017 – 1,2 M\$), soit une augmentation de 0,3 M\$ par rapport à l'exercice financier précédent (2017 – diminution de 0,4 M\$).

Les revenus, bien qu'impactés par les conditions et fins des différents engagements commerciaux, sont demeurés relativement stables.



### Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires constatés à l'État des résultats totalisent 170,1 M\$ en 2018 et 286,2 M\$ en 2017. Ces crédits sont répartis entre les charges d'exploitation, soit 117,3 M\$ (2017 – 191,9 M\$) et les immobilisations qui représentent 52,8 M\$ (2017 – 94,3 M\$).

Les crédits parlementaires soutiennent la quasi-totalité du financement des activités de la Société. Pour 2017-2018, les crédits accordés au budget de PJCCI étaient de 325 M\$ (2017 – 338 M\$). L'utilisation de crédits parlementaires dans l'acquittement des charges de l'année a été de 52,3 % soit 170,1 M\$ (2017 – 84,7 % soit 286,2 M\$).

L'utilisation des crédits parlementaires attribuables aux charges de fonctionnement, entretien régulier, administration et ingénierie, est inférieure de 15 % aux crédits budgétés alloués à ces types de charges.

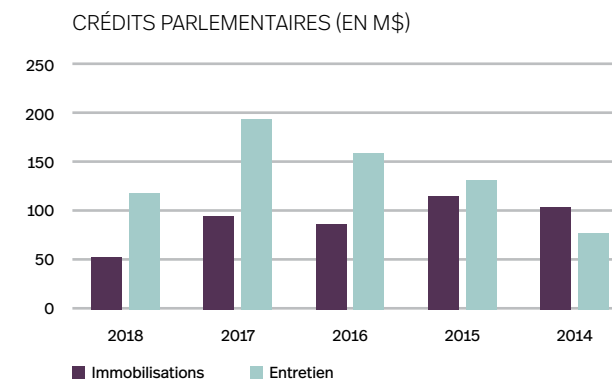
En ce qui a trait aux travaux majeurs, les crédits parlementaires budgétés pour 2017-2018 étaient de 281,8 M\$, dont 118,6 M\$ pour le pont Champlain. La valeur des travaux réalisés au cours de l'année a été de 134 M\$, dont 31,3 M\$ pour le pont Champlain.

En excluant le pont Champlain, les sommes non utilisées sont de 60,5 M\$ soit 37,1 % du budget prévu de 163,2 M\$. L'écart s'explique principalement par :

- 30,6 M\$ de travaux réalisés non budgétés;
- 67,6 M\$ de travaux et services professionnels prévus, mais non réalisés;
- 9,4 M\$ d'économies provenant de contrats adjugés à une valeur moindre que celle budgétée pour les travaux afférents;
- 11 M\$ de fonds budgétés non utilisés pour des services professionnels et des travaux à déterminer et à réaliser dans l'établissement de stratégies d'atténuation des risques.

Pour le pont Champlain, les sommes non utilisées sont de 87,3 M\$ soit 74 % du budget prévu de 118,6 M\$. L'écart s'explique principalement par :

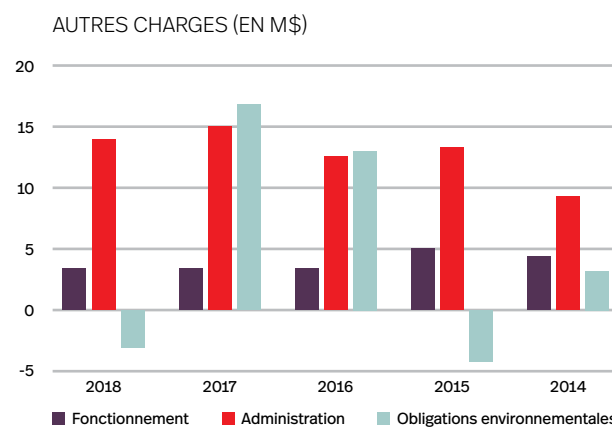
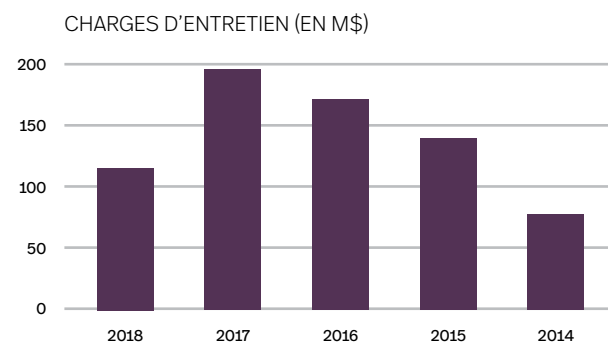
- 10 M\$ de travaux réalisés non budgétés liés au maintien prolongé du pont;
- 31,7 M\$ de travaux et services professionnels prévus, mais non réalisés;
- 65,1 M\$ de fonds budgétés non utilisés pour des services professionnels et des travaux à déterminer et à réaliser dans l'établissement de stratégies d'atténuation des risques.





## Charges

Les charges de la Société ont été de 129,9 M\$ (2017 – 231,3 M\$). La diminution des charges de 101,4 M\$ (2017 – augmentation de 77,2 M\$) est principalement attribuable à une diminution des charges d'entretien de 79,8 M\$ (2017 – augmentation de 24 M\$) ainsi qu'à la diminution des obligations environnementales. Les charges de fonctionnement et d'administration ont diminué globalement de 0,8 M\$.



## Entretien

Les charges d'entretien de 115,6 M\$ (2017 – 195,4 M\$) représentent une diminution de 40,8 % par rapport aux charges de l'année précédente (2017 – augmentation de 14 %). L'écart provient principalement de la diminution du programme de travaux majeurs prévus ainsi que du report de la réalisation de certains projets.

## Fonctionnement

Les charges de fonctionnement ont été de 3,1 M\$ (2017 – 3,1 M\$). Les charges de fonctionnement étant constituées du service de surveillance policière sur les infrastructures qui est régi par contrat : elles demeurent stables.

## Administration

Les charges administratives ont été de 13,9 M\$ (2017 – 14,8 M\$), soit une diminution de 6,1 % par rapport à l'exercice financier précédent (2017 – augmentation de 0,1 %). La variation est due notamment à une diminution des besoins prévus en ce qui a trait aux services professionnels et aux équipements de bureau.

## Obligations environnementales

Les charges relatives aux obligations environnementales représentent un solde créditeur de 2,7 M\$ (2017 – augmentation de 16,7 M\$). Cette dépense négative est due principalement à une variation à la baisse des taux d'inflation et d'actualisation. Au cours de l'exercice 2017-2018, il n'y a pas eu de variation importante des hypothèses (2017 – 22,2 M\$) impactant les obligations environnementales.

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie de la Société dépendent principalement du moment de la réception du financement du Gouvernement du Canada pour les dépenses liées aux projets et aux travaux d'entretien. Ce financement est émis uniquement sur demande à la suite de la comptabilisation des valeurs acquises pour les travaux ainsi que des biens et services reçus.

## RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE DES CINQ DERNIERS EXERCICES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS)

	2018	2017	2016	2015	2014
<b>REVENUS</b>					
Baux et permis	0,6 \$	0,6 \$	0,7 \$	3,7 \$	1,3 \$
Intérêts	0,9 \$	0,6 \$	0,9 \$	0,6 \$	0,4 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>1,5 \$</b>	<b>1,2 \$</b>	<b>1,6 \$</b>	<b>4,3 \$</b>	<b>1,7 \$</b>
<b>CHARGES</b>					
Entretien	115,6 \$	195,4 \$	171,6 \$	140,3 \$	76,8 \$
Fonctionnement	3,1 \$	3,1 \$	3,2 \$	4,8 \$	4,2 \$
Administration	13,9 \$	14,8 \$	12,5 \$	13,0 \$	9,0 \$
Obligations environnementales	(2,7) \$	16,7 \$	12,9 \$	(4,4) \$	3,0 \$
Perte sur cession d'actif	–	1,3 \$	30,7 \$	–	–
<b>Total des charges</b>	<b>129,9 \$</b>	<b>231,3 \$</b>	<b>230,9 \$</b>	<b>153,7 \$</b>	<b>93,0 \$</b>
Déficit avant le financement du Gouvernement du Canada	(128,4) \$	(230,1) \$	(229,3) \$	(149,4) \$	(91,3) \$
Portion des paiements de transfert pour les charges d'exploitation	117,4 \$	191,9 \$	157,9 \$	131,2 \$	76,3 \$
Portion des paiements de transfert pour les immobilisations corporelles	52,8 \$	94,3 \$	87,4 \$	115,0 \$	102,9 \$
Financement de la SPFL	–	–	–	–	2,3
<b>Excédent lié aux activités *</b>	<b>41,8 \$</b>	<b>56,1 \$</b>	<b>16,0 \$</b>	<b>96,8 \$</b>	<b>90,2 \$</b>

## NOTE

\* Suite à une révision par Revenu Québec du statut de la Société prenant effet le 1er octobre 2016, le statut de municipalité accordé à PJCCI aux fins de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ), a été révoqué. Ainsi, depuis le 1er octobre 2016, la Société se qualifie à titre d'organisme à but non lucratif (OBNL) concernant l'application de ces deux taxes. Par conséquent, depuis le 1er octobre 2016, PJCCI a droit aux remboursements partiels de 50 % de la TPS et de la TVQ.



9.

# ÉTATS FINANCIERS

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

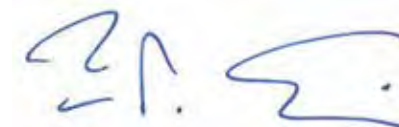
La direction de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (« la Société ») est responsable de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Cette responsabilité implique la sélection de principes comptables appropriés et la capacité de faire preuve de jugement dans l'établissement d'estimations raisonnables.

La direction maintient des systèmes financiers et des contrôles internes appropriés. Ces systèmes et pratiques sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs de la Société sont protégés adéquatement, que ses ressources sont gérées de façon économique et efficiente et que ses opérations sont réalisées avec efficacité. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les opérations de la Société sont dûment autorisées et effectuées en conformité avec l'instruction émise en vertu de l'article 89 et la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* de la *Loi maritime du Canada* et les statuts et règlements administratifs de la Société.

Le Conseil d'administration est composé de six (6) administrateurs et du Premier dirigeant de la Société. Celui-ci, par l'entremise du Comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne. Le Comité d'audit rencontre la direction et les auditeurs pour examiner comment chacun s'acquitte de ses responsabilités et pour discuter de l'audit, des contrôles internes et d'autres questions financières pertinentes. Les états financiers sont révisés et approuvés par le Conseil d'administration sur la recommandation du Comité d'audit.

Le vérificateur général du Canada audite les états financiers de la Société et son rapport indique l'étendue de son audit et son opinion sur les états financiers.

Le Premier dirigeant,



**Glen P. Carlin, ing.**

Le 28 juin 2018





## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre de l'Infrastructure et des Collectivités

### Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et l'état des résultats, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### *Opinion*

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, au *Règlement sur les Ponts Jacques Cartier et Champlain Inc.* de la *Loi maritime du Canada*, aux statuts et aux règlements administratifs de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée ainsi qu'à l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Pour le vérificateur général du Canada,

Tina Swiderski, CPA auditrice, CA.  
Directrice principale

Le 28 juin 2018  
Montréal, Canada



## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

	2018	2017
	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>		
Trésorerie	60 525 063	40 360 557
Débiteurs (Note 4)	11 963 366	60 729 006
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>72 488 429</b>	<b>101 089 563</b>
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (Note 5)	57 634 156	79 156 586
Avantages sociaux futurs (Note 6)	517 070	666 898
Retenues contractuelles (Note 7)	12 240 687	19 097 776
Revenus reportés	268 481	229 813
Obligations environnementales (Note 8)	24 401 859	46 675 271
<b>Total des passifs</b>	<b>95 062 253</b>	<b>145 826 344</b>
<b>Dettes nettes</b>	<b>(22 573 824)</b>	<b>(44 736 781)</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (Note 9)	581 282 329	561 811 621
Charges payées d'avance	621 169	498 049
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>581 903 498</b>	<b>562 309 670</b>
<b>Excédent accumulé</b>	<b>559 329 674</b>	<b>517 572 889</b>

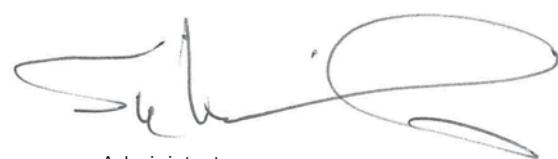
### ÉVENTUALITÉS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (NOTES 11 ET 12).

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration



Administrateur



Administrateur

## ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	Budget	2018	2017
	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>			
Baux et permis	599 000	601 280	566 434
Intérêts	500 000	868 950	623 358
Autres sources		53 730	21 722
<b>Total des revenus</b>	<b>1 099 000</b>	<b>1 523 960</b>	<b>1 211 514</b>
<b>Charges (Note 14)</b>			
Entretien	232 197 000	115 573 988	195 411 473
Fonctionnement	3 520 000	3 144 992	3 067 258
Administration	15 891 000	13 883 928	14 795 052
Obligations environnementales	(1 793 000)	(2 706 610)	16 710 984
Perte sur cession d'actifs	-	-	1 271 743
<b>Total des charges</b>	<b>249 815 000</b>	<b>129 896 298</b>	<b>231 256 510</b>
Déficit avant financement du Gouvernement du Canada	(248 716 000)	(128 372 338)	(230 044 996)
Portion des paiements de transfert pour les charges d'exploitation	213 476 000	117 323 237	191 852 576
Portion des paiements de transfert pour les immobilisations corporelles	111 483 000	52 805 886	94 345 968
<b>Excédent lié aux activités</b>	<b>76 243 000</b>	<b>41 756 785</b>	<b>56 153 548</b>
<b>Excédent accumulé lié aux activités au début de l'exercice</b>	<b>544 851 000</b>	<b>517 572 889</b>	<b>461 419 341</b>
<b>Excédent accumulé lié aux activités à la fin de l'exercice</b>	<b>621 094 000</b>	<b>559 329 674</b>	<b>517 572 889</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.



## ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	2018		2017
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
<b>Excédent de l'exercice lié aux activités</b>	<b>76 243 000</b>	<b>41 756 785</b>	<b>56 153 548</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles (Note 9)	(111 482 000)	(52 805 886)	(94 345 968)
Amortissement des immobilisations corporelles (Note 9)	36 889 000	33 335 178	33 444 183
Gain à la vente d'immobilisations corporelles	-	(4 349)	-
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	-	4 349	-
Perte sur cession d'actifs	-	-	1 271 743
<b>Total de la variation due au total des immobilisations corporelles</b>	<b>(74 593 000)</b>	<b>(19 470 708)</b>	<b>(59 630 042)</b>
Acquisition de charges payées d'avance	-	(1 270 195)	(3 400 685)
Utilisation de charges payées d'avance	-	1 147 075	3 574 279
<b>Total de la variation due aux charges payées d'avance</b>	<b>-</b>	<b>(123 120)</b>	<b>173 594</b>
Diminution (augmentation) de la dette nette	1 650 000	22 162 957	(3 302 900)
Dette nette au début de l'exercice	(25 008 000)	(44 736 781)	(41 433 881)
<b>Dette nette à la fin de l'exercice</b>	<b>(23 358 000)</b>	<b>(22 573 824)</b>	<b>(44 736 781)</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	2018	2017
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent de l'exercice	41 756 785	56 153 548
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement d'immobilisations corporelles (Note 9)	33 335 178	33 444 183
Perte sur cession d'actifs	-	1 271 743
Gain sur disposition d'actifs	(4 349)	-
Diminution des avantages sociaux futurs	(149 828)	(621 143)
Augmentation des obligations environnementales	-	3 505 271
Variation des éléments non monétaires du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des débiteurs	48 765 640	(34 363 215)
Diminution des créditeurs et charges à payer	(5 278 390)	(2 169 803)
(Diminution) augmentation des retenues contractuelles	(6 857 089)	6 287 208
Augmentation (diminution) des revenus reportés	38 668	(39 778)
(Augmentation) diminution des charges payées d'avance	(123 120)	173 594
Diminution des obligations environnementales	(22 273 412)	-
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement</b>	<b>89 210 083</b>	<b>63 641 608</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations corporelles</b>		
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	4 349	-
Sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(69 049 926)	(97 277 366)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles	<b>(69 045 577)</b>	<b>(97 277 366)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>20 164 506</b>	<b>(33 635 758)</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>40 360 557</b>	<b>73 996 315</b>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>60 525 063</b>	<b>40 360 557</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2018

### 1. POUVOIR ET ACTIVITÉS

La société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (la « Société »), fut constituée le 3 novembre 1978 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, en tant que filiale en propriété exclusive de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent. Le 1<sup>er</sup> octobre 1998, elle est devenue filiale à 100 % de La Société des ponts fédéraux Limitée (« SPFL »). Le 13 février 2014, en vertu d'un décret du gouverneur en conseil, la SPFL a cédé la totalité de ses actions de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée au ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales au nom de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. Depuis ce transfert, la Société est une société d'État mère inscrite à la Partie I de l'annexe III de la Loi sur la gestion des finances publiques.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1978, la Société a la responsabilité de la gestion, de l'entretien et du contrôle des ponts Jacques-Cartier et Champlain ainsi que d'une section de l'autoroute Bonaventure. Le 1<sup>er</sup> octobre 1998, conformément à une directive émise par le ministre des Transports, en vertu de la Loi maritime du Canada, la Société a obtenu la responsabilité de gérer la section fédérale du pont Honoré-Mercier et le tunnel de Melocheville. Le 2 décembre 1999, la gestion de l'estacade du pont Champlain (régulateur des glaces) a été transférée du ministre des Transports à la Société. Le 1<sup>er</sup> avril 2015, un décret visant le transfert des approches sud et nord du pont Champlain a fait en sorte que la Société n'est plus responsable de la gestion et de l'entretien des terrains et structures constituant les actifs cédés.

En juillet 2015, la Société a reçu une instruction (C.P. 2015-1112) en vertu de l'article 89 de la Loi sur la gestion des finances publiques pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor du Canada, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan

d'entreprise. La Société confirme qu'elle rencontre les exigences de l'instruction depuis décembre 2015.

La Société est non assujettie à l'impôt sur le revenu en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La Société dépend du Gouvernement du Canada pour son financement.

### 2. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (« NCCSP »).

Les principales conventions comptables suivies par la Société sont les suivantes :

#### Transferts gouvernementaux

Les paiements de transferts gouvernementaux sont comptabilisés comme produits lorsque le transfert est autorisé et que les critères d'admissibilité sont satisfaits, sauf dans la mesure où les stipulations entraînent une obligation qui satisfait à la définition d'un passif. Les transferts sont comptabilisés comme produits reportés lorsque les stipulations entraînent la création d'un passif. Le revenu est comptabilisé à l'état des résultats à mesure que les stipulations sont rencontrées. Toute portion des transferts gouvernementaux à laquelle la Société a droit, mais qu'elle n'a pas reçue, est comptabilisée au montant à recevoir du Gouvernement du Canada.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les remplacements et les améliorations importantes qui prolongent la durée de vie des actifs actuels sont capitalisés. Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux résultats au moment où ils sont engagés. Les frais qui permettent d'accroître leur capacité de service, leur sécurité ou leur efficacité sont capitalisés.

Les sommes relatives aux projets en voie de réalisation sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé et elles sont amorties conformément à la politique de la Société.

Les immobilisations reçues sous forme d'apport de ministères, d'organismes et de sociétés d'État relevant du Gouvernement du Canada sont comptabilisées à la juste valeur à la date du transfert.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile prévue par composante, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes :

- + Ponts et routes entre 5 et 48 ans ;
- + Véhicules et équipements entre 3 et 10 ans.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats.

#### Constatation des revenus

Les revenus de baux et permis, d'intérêts, et d'autres sources sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés. Les revenus de baux et permis perçus par anticipation sont inscrits comme « Revenus reportés » à l'État de la situation financière.

#### Avantages sociaux futurs

##### RÉGIME DE RETRAITE

Tous les employés de la Société sont affiliés au Régime de retraite de la fonction publique (« le Régime »). Il s'agit d'un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi dont le Gouvernement du Canada est le promoteur. Les employés et la Société doivent verser des cotisations au Régime pour financer le coût des services rendus au cours de l'exercice financier. Aux termes des textes de loi en vigueur, la Société n'a pas d'obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires pour financer le coût des services passés ou des carences de financement du Régime. Par conséquent, les cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les employés rendent les services et elles représentent l'obligation totale de la Société au titre des prestations de retraite. La Société n'est pas tenue par la loi de combler les déficits actuariels du Régime.

#### AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET ABSENCES RÉMUNÉRÉES

Les employés ont droit à des jours de congé de maladie et à des indemnités d'accident de travail, tel que le prévoient leurs conditions d'emploi. Les employés de la Société sont assujettis à la Loi sur l'indemnisation des agents de l'État. Ils se voient verser annuellement la portion non utilisée de leurs jours de congé de maladie. Ces paiements annuels sont comptabilisés directement dans les charges courantes de l'exercice. Avant le 9 décembre 2016, les employés syndiqués accumulaient les jours de congé de maladie non utilisés qui étaient monnayables à leur départ. Suite au renouvellement de leur convention collective en décembre 2016, les syndiqués n'ont plus la possibilité d'accumuler les jours de congé de maladie non utilisés qui étaient monnayables au moment de leur départ. Les employés ayant des soldes de congés non utilisés en banque se sont fait offrir de les conserver jusqu'à leur départ ou de les monnayer. De plus, la Société comptabilise le coût des indemnités d'accident de travail à verser lorsque le fait à l'origine de l'obligation se produit. Le passif que représentent ces avantages est établi selon les hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de l'âge des employés, des années de service, de la probabilité de départ et de l'espérance de vie moyenne. Ces hypothèses sont révisées annuellement. Les avantages postérieurs à l'emploi et les absences rémunérées sont comptabilisés à la valeur actualisée.

#### Obligations environnementales

Lorsque la Société accepte la responsabilité face à des sites dont la contamination dépasse les normes environnementales, prévoit d'abandonner des avantages économiques futurs à cet effet et lorsque le montant en cause peut être estimé de façon raisonnable, une obligation au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisée à titre de passif à l'État de la situation financière. Les coûts futurs estimatifs sont comptabilisés comme passif et sont basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs liés aux coûts les plus probables à engager. S'il s'avère impossible de faire une estimation raisonnable du montant, cette situation sera divulguée par voie de note aux états financiers. Les autres charges associées à des mesures environnementales sont comptabilisées comme des dépenses au fur et à mesure qu'elles sont encourues.



## Instruments financiers

La Société détermine, évalue et gère les risques financiers afin d'en minimiser l'incidence sur ses résultats et sa situation financière. Les risques financiers sont gérés conformément à des critères précis divulgués à la note 16. La Société ne se livre pas à des opérations spéculatives et elle n'utilise pas de dérivés.

La comptabilisation des instruments financiers dépend de leur classification telle que présentée dans le tableau suivant :

CATÉGORIES	INSTRUMENTS FINANCIERS	ÉVALUATION
Actifs financiers	Trésorerie Débiteurs (autres que les taxes à recevoir)	Coût ou coût après amortissement
Passifs financiers	Créditeurs et charges à payer Retenues contractuelles	Coût ou coût après amortissement

## Éventualités

Les éventualités résultent des situations incertaines dont le dénouement dépend d'un ou de plusieurs événements futurs. Les éventualités comprennent les passifs éventuels et les actifs éventuels.

Les passifs éventuels sont des passifs potentiels qui pourraient devenir des passifs réels si un ou des événements futurs se produisaient. S'il est probable qu'un événement survienne et qu'une estimation raisonnable du passif à engager peut être faite, une provision est comptabilisée et une charge est enregistrée. Si la probabilité de l'événement n'est pas déterminable ou que le montant en cause ne peut pas être estimé raisonnablement, une éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui pourraient devenir des actifs réels si un ou des événements futurs se produisaient. S'il est probable que l'évènement futur se produira, l'existence de l'actif éventuel est divulguée dans les notes afférentes aux états financiers.

## Incertitude relative à la mesure

Lors de la préparation des états financiers, conformément aux NCCSP, la direction doit avoir recours

à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier de façon significative par rapport à ces estimations.

Les principales estimations utilisées dans la préparation de ces états financiers se rapportent notamment à la durée de vie utile des immobilisations corporelles, aux frais courus relatifs aux travaux majeurs de réfection et aux réclamations de fournisseurs, au passif lié aux avantages sociaux futurs, aux coûts prévus découlant des passifs au titre des obligations environnementales ainsi qu'aux éventualités.

## Données budgétaires

Les données budgétaires incluses aux états financiers ont été fournies à titre de comparaison et ont été approuvées par le Conseil d'administration.

## 3. ADOPTION DE NORMES COMPTABLES

Tel que requis par les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP), le 1<sup>er</sup> avril 2017, la Société a débuté la mise en application, de façon prospective, de cinq (5) nouvelles normes comptables : SP 3210 Actifs,

SP 3320 Actifs éventuels, SP 3380 Droits contractuels, SP 2200 Information relative aux apparentés et SP 3420 Opérations interentités. L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur les résultats et sur la situation financière de la Société.

## 4. DÉBITEURS

Les débiteurs sont constitués des éléments suivants :

	2018 \$	2017 \$
Somme à recevoir du Gouvernement du Canada	7 307 204	41 695 265
Taxes à recevoir	1 899 508	4 752 267
Refacturation de travaux à des partenaires d'affaires	2 308 379	8 419 115
Autres débiteurs	448 275	5 862 359
	11 963 366	60 729 006

## 5. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les créditeurs et charges à payer sont constitués des éléments suivants :

	2018 \$	2017 \$
Fournisseurs et frais courus	55 726 186	77 561 646
Salaires et charges sociales	1 907 970	1 594 940
	57 634 156	79 156 586

## 6. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

### a) Régime de retraite

Tous les employés de la Société participent au Régime de retraite de la fonction publique (« le Régime »). Le président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations de l'employeur, lesquelles représentent un multiple des cotisations des employés. Le taux de cotisation de base en vigueur à la fin de la période s'établissait à 9,83 % (9,47 % en 2017) pour les employés embauchés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et à 8,77 % (8,39 % en 2017) pour les autres employés pour chaque

dollar versé aux employés. Le total des cotisations comptabilisées au cours de l'exercice considéré se chiffre à 1 514 199 \$ (1 425 410 \$ en 2017). Le total des cotisations versées par les salariés au cours de l'exercice considéré se chiffre à 1 341 515 \$ (1 191 278 \$ en 2017).

Le gouvernement est tenu par la loi de verser les prestations associées au Régime. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service



valide, multiplié par la moyenne des cinq (5) meilleures années salariales consécutives. Les prestations sont coordonnées avec celles du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

#### b) Avantages postérieurs à l'emploi et absences rémunérées

Pour calculer l'obligation pour les absences rémunérées liée aux congés de maladie accumulés au 9 décembre 2016 des employés ayant fait le choix de les conserver jusqu'à leur départ, la Société utilise un taux de croissance de la rémunération de 1,5 % (2 % en 2017), un taux d'actualisation

de 1,63 % (2,28 % en 2017) et une probabilité de départ des employés de 15 % (15 % en 2017) avant la période d'éligibilité à la retraite.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi relatifs aux accidents de travail, la Société a reconnu une obligation totalisant 281 109 \$ (304 553 \$ en 2017). Pour calculer cet avantage postérieur à l'emploi, la Société utilise un taux de croissance de la rémunération de 1,5 % (2 % en 2017) et un taux d'actualisation de 1,63 % (2,28 % en 2017) en fonction de l'espérance de vie moyenne de 80 ans (80 ans en 2017) comme hypothèse de fin du paiement de l'indemnité.

Le passif lié aux avantages postérieurs à l'emploi comprend les éléments suivants :

	2018 \$	2017 \$
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	666 898	1 288 041
Coût des services rendus au cours de l'exercice	-	320 928
Indemnités versées au cours de l'exercice	(149 828)	(942 071)
<b>Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice</b>	<b>517 070</b>	<b>666 898</b>

## 7. RETENUES CONTRACTUELLES

Les retenues contractuelles (incluant les retenues d'exécution et les retenues de garantie) représentent le total des sommes que la Société retient provisoirement sur les sommes dues à des entrepreneurs durant la réalisation des travaux en vue de garantir l'exécution par ces derniers de leurs obligations portant sur les garanties de rectification et de correction des défauts, vices et malfaçons des travaux réalisés. Les périodes de garantie applicables à chacun des contrats débutent à la suite de l'émission du certificat provisoire d'achèvement des travaux visés. La Société procède alors à la remise de la retenue contractuelle de 5 % (désignée retenue d'exécution) et retient une nouvelle somme équivalant à 2,5 % à titre de retenue contractuelle (désignée retenue de garantie). Les contrats prévoient que la Société versera la deuxième portion de 2,5 % de la

retenue contractuelle (désignée retenue de garantie) réduite, le cas échéant, de toute somme due par l'entrepreneur en application des clauses du contrat après l'expiration de la période de garantie.

## 8. OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES

Périodiquement, la Société procède à un inventaire de toutes ses propriétés dans le but de classer leur état environnemental afin de prioriser les interventions si requises. La Société compte un certain nombre de propriétés dont les sols sont contaminés au-delà des critères acceptables. Les propriétés concernées se situent sous le pont Jacques-Cartier et aux abords de l'autoroute Bonaventure. En ce qui a trait aux terrains sous le pont Jacques-Cartier, des contaminations des eaux et/ou du sol ont été

relevées dans le cadre d'exercices de classification, mais des travaux de suivis environnementaux et des analyses plus poussées sont requis afin de déterminer si la nappe phréatique peut en être affectée et si un exercice de décontamination serait requis. À cet effet, des travaux ont été effectués au cours de l'exercice 2015-2016 et les résultats indiquent que le niveau de contamination, l'impact et les actions à prendre ne pouvaient être déterminés, mais que le risque de migration des contaminants aux sites à proximité était faible. Actuellement, le constat de cette étude demeure inchangé et aucun passif environnemental n'a été comptabilisé.

Au 31 mars 2018, le dossier environnemental prioritaire pour la Société demeure celui des terrains situés dans le secteur de l'autoroute Bonaventure à Montréal. Ces terrains, gérés par la Société depuis 1978, sont situés sur une partie et à proximité d'un ancien site d'enfouissement opéré par la Ville de Montréal de 1866 à 1966. Cet ancien site d'enfouissement couvre plusieurs terrains appartenant à différents propriétaires. La Société a effectué depuis 2003 des études et des tests de toxicité des eaux souterraines des terrains à cet endroit. Les tests ont révélé des eaux souterraines contaminées au-delà des critères acceptables. Étant donné la complexité du dossier, la présence de nombreux propriétaires et les coûts importants en cause, le gouvernement fédéral a privilégié le choix de solutions intégrées au problème environnemental de ce site. Ce site peut être divisé en deux portions : soit le secteur Est et le secteur Ouest.

#### a) Secteur Est

Les opérations de confinement et de pompage débuteront en 2018. L'opération du système de confinement et de pompage de ce secteur n'a pas encore fait l'objet d'une adjudication. Par conséquent, l'estimation du passif est fondée sur les principales caractéristiques et hypothèses suivantes :

- + La durée des opérations de confinement et de pompage est estimée à quinze ans. La durée du projet sera au-delà de cette période, mais il est impossible pour le moment de déterminer les coûts au-delà de quinze ans.
- + Il n'y a aucune valeur résiduelle au projet.

#### b) Secteur Ouest

Le confinement des eaux et l'exploitation de l'usine ont débuté en 2017. La Société assure la gérance de ce projet. La portion des coûts assumée par la Société est de 50 % des coûts totaux à encourir. L'estimation du passif est fondée sur les principales caractéristiques et hypothèses suivantes :

- + La durée des opérations de confinement est estimée à quinze ans. La durée du projet sera au-delà de cette période, mais il est impossible pour le moment de déterminer les coûts au-delà de quinze ans.
- + Il n'y a aucune valeur résiduelle au projet.



**PRINCIPALES HYPOTHÈSES**

Au 31 mars 2018

		Secteur Est	Secteur Ouest
<b>Taux d'actualisation</b> (note 1)			
<b>Taux inflation – IPCBNR</b> (note 2)			
<b>Facteur de précision</b>		+/-10 %	–
<b>Fourchette non actualisée et inflationnée :</b>			
En 2017	Minimum	42 158 000 \$	10 607 000 \$
	Maximum	51 526 000 \$	10 607 000 \$
En 2018	Minimum	18 407 000 \$	10 228 000 \$
	Maximum	21 144 000 \$	10 228 000 \$
<b>Fourchette actualisée et inflationnée :</b>			
En 2017	Minimum	37 704 000 \$	8 971 271 \$
	Maximum	46 083 000 \$	8 971 271 \$
En 2018	Minimum	15 547 000 \$	8 854 000 \$
	Maximum	17 849 000 \$	8 854 000 \$
<b>Provision pour Obligations environnementales</b>		15 547 000 \$	8 854 000 \$

Depuis 2016, aucune fourchette n'est à considérer pour l'obligation relative au secteur Ouest, celle-ci reposant sur les termes financiers du contrat adjudgé pour la réalisation de la solution de décontamination. Pour le secteur Est, la Société ne considère une fourchette de variabilité de 10 % que pour le volet exploitation dont le contrat n'est pas encore adjudgé (2017 – facteur de précision de 10 % utilisé pour l'ensemble de l'estimé).

En date du 31 mars 2018, la Société estime un montant de 24 401 859 \$ (46 675 271 \$ en 2017) pour les secteurs Est et Ouest. Ce montant est enregistré à titre d'Obligations environnementales à l'État de la situation financière au 31 mars 2018.

Note 1 : Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe réelle de rendement coupon zéro pour les obligations du gouvernement du Canada, publiées par la Banque du Canada. Le taux d'actualisation de l'année 2019 est 1,63 % (2017 – 0,72 %), les taux des années subséquentes varient de 1,79 % à 2,19 % (2017 – 2,28 %).

Note 2 : Basé sur l'indice des prix de la construction de bâtiments non résidentiels. Pour l'exercice 2017-2018, le taux est de 2,99 % (2017 – 3,05 %).

**9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Terrains	Ponts et routes	Véhicules et équipements	Projets en voie de réalisation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>COÛT</b>					
<b>1 avril 2016</b>	5 250 117	517 495 453	4 653 085	154 011 374	681 410 029
Acquisitions	-	65 389 895	328 552	28 627 521	94 345 968
Aliénations	-	(2 350 573)	(552 747)	-	(2 903 320)
Transferts	-	118 404 603	-	(118 404 603)	-
<b>31 mars 2017</b>	<b>5 250 117</b>	<b>698 939 378</b>	<b>4 428 890</b>	<b>64 234 292</b>	<b>772 852 677</b>
Acquisitions	-	36 429 161	1 134 929	15 241 796	52 805 886
Aliénations	-	-	(21 728)	-	(21 728)
Transferts	-	62 803 242	-	(62 803 242)	-
<b>31 mars 2018</b>	<b>5 250 117</b>	<b>798 171 781</b>	<b>5 542 091</b>	<b>16 672 846</b>	<b>825 636 835</b>
<b>AMORTISSEMENT ACCUMULÉ</b>					
<b>1 avril 2016</b>	-	175 487 969	3 740 481	-	179 228 450
Amortissement	-	33 098 555	345 628	-	33 444 183
Aliénations	-	(1 078 830)	(552 747)	-	(1 631 577)
<b>31 mars 2017</b>	<b>-</b>	<b>207 507 694</b>	<b>3 533 362</b>	<b>-</b>	<b>211 041 056</b>
Amortissement	-	33 029 325	305 853	-	33 335 178
Aliénations	-	-	(21 728)	-	(21 728)
<b>31 mars 2018</b>	<b>-</b>	<b>240 537 019</b>	<b>3 817 487</b>	<b>-</b>	<b>244 354 506</b>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>					
<b>31 mars 2017</b>	<b>5 250 117</b>	<b>491 431 684</b>	<b>895 528</b>	<b>64 234 292</b>	<b>561 811 621</b>
<b>31 mars 2018</b>	<b>5 250 117</b>	<b>557 634 762</b>	<b>1 724 604</b>	<b>16 672 846</b>	<b>581 282 329</b>

Au 31 mars 2018, le poste « Crédeurs et charges à payer » inclut des acquisitions liées à des immobilisations corporelles de 21 905 884 \$ (38 149 924 \$ en 2017).

**10. CAPITAL-ACTIONS**

Le capital-actions autorisé est de 50 actions sans valeur nominale et la Société a émis et entièrement libéré une action au montant de 100 \$.



## 11. ÉVENTUALITÉS

### Poursuites et réclamations

Dans le cours normal de son exploitation, la Société fait l'objet de réclamations ou de poursuites judiciaires dont elle ne peut prédire l'issue avec certitude. La direction a constitué, dans les comptes visés, des provisions qu'elle juge suffisantes et est d'avis que la résolution de telles éventualités ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

Au 31 mars 2018, il existe des actifs éventuels dont le montant estimatif ne peut être déterminé. L'accès à la propriété de ces actifs dépend de l'avancement des négociations avec un partenaire d'affaires. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

### Autres éventualités

- a) La Société a obtenu un permis pour placer, maintenir et utiliser un câble pour les signaux de télévision en circuit fermé sur des terrains qui ne lui appartiennent pas. Advenant la résiliation de ce permis, la Société devra enlever ses installations à ses frais. Au 31 mars 2018, ni le propriétaire des terrains, ni la Société n'ont manifesté l'intention de résilier le permis. Par conséquent, aucun passif éventuel lié à cette immobilisation n'a été constaté.
- b) La Société détient certaines structures érigées sur des terrains dont le propriétaire en a transféré la gestion et l'administration au Gouvernement du Canada. Le propriétaire des terrains pourrait reprendre les terrains advenant un changement au niveau de l'utilisation de ces derniers, et ce, sans aucune indemnité pour les structures construites à condition qu'elles soient dans un état satisfaisant à la convenance du propriétaire. La Société n'a actuellement aucune intention de modifier l'utilisation actuelle de ces structures. Par conséquent, aucun passif lié à ces immobilisations n'a été constaté.

## 12. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

### a) Services de fonctionnement

Le montant minimal à verser pour des services de police s'établit à approximativement 3 998 205 \$ par exercice (3 957 245 \$ au 31 mars 2017). L'entente en cours demeure en vigueur jusqu'à l'entrée en vigueur d'une nouvelle entente présentement en négociation, à moins d'avis contraire d'une des parties.

### b) Fournisseurs

La Société s'est engagée, principalement en vertu de travaux majeurs, d'approvisionnement et de services professionnels, à verser une somme de 111 580 164 \$ au cours des prochaines années (117 276 736 \$ en 2017). Les paiements minimaux exigibles pour les prochains exercices sont les suivants :

2019	91 382 739 \$
2020	10 981 932 \$
2021	1 782 795 \$
2022	2 506 853 \$
2023 et suivantes	4 925 845 \$

### c) Baux

La Société s'est engagée, en vertu de baux pour la location de locaux et d'équipement, à verser une somme de 3 698 980 \$ au cours des prochaines années (5 117 170 \$ en 2017). Les paiements minimaux exigibles pour les prochains exercices sont les suivants :

2019	1 298 574 \$
2020	1 170 007 \$
2021	930 993 \$
2022	299 406 \$

## 13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement du Canada ainsi qu'avec ses principaux dirigeants, les proches parents de ceux-ci et les entités soumises au contrôle de ces personnes. La Société s'engage dans des opérations

avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont constatées à la valeur d'échange, à l'exception du coût de l'audit des états financiers, effectué sans contrepartie, qui n'est pas constaté à l'état des résultats.

## 14. CHARGES SELON LEUR OBJET

	2018	2017
	\$	\$
Entretien régulier et majeur	64 415 987	148 013 654
Obligations environnementales	(2 706 610)	16 710 984
Amortissement des immobilisations corporelles	33 335 178	33 444 183
Salaires et avantages sociaux	19 126 544	18 355 937
Services professionnels	10 132 489	7 396 898
Biens et services	5 592 710	6 063 111
Perte sur cession d'actifs	-	1 271 743
<b>Total des charges</b>	<b>129 896 298</b>	<b>231 256 510</b>

## 15. INSTRUMENTS FINANCIERS

### a) Juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers de la Société équivaut approximativement à leur juste valeur.

### b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit pour ce qui est de sa trésorerie et des débiteurs autres que les taxes à recevoir. La Société gère ce risque en traitant principalement avec le gouvernement et en surveillant de près l'attribution de crédit et le recouvrement en ce qui concerne les clients commerciaux. La valeur comptable présentée dans l'État de la situation financière de la Société en ce qui a trait à ses actifs financiers exposés au risque de crédit, représente

le montant maximal exposé au risque de crédit. Le risque de crédit de la Société n'est pas un risque important.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est minimal puisqu'elle est composée d'encaisses et que la Société traite uniquement avec des institutions financières de renom qui sont membres de l'Association canadienne des paiements.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est minimal puisque la majorité des débiteurs sont à recevoir du Gouvernement du Canada. Au 31 mars 2018, les montants à recevoir du Gouvernement du Canada représentaient 61 % du montant total exigible (69 % en 2017) et les autres débiteurs ne présentaient aucun solde en souffrance (aucun en 2017).

Le niveau de risque de crédit et les procédures mises en place pour mitiger ce risque sont similaires à ceux de l'exercice précédent.



### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations à leur échéance. La Société gère le risque en établissant des budgets et des estimations détaillées de la trésorerie associées à ses activités, et en assurant un suivi régulier. Le risque de liquidité est faible puisque la Société est financée en majeure partie par le Gouvernement du Canada.

Les échéances des passifs financiers de la Société sont les suivantes, selon les estimations :

	2018 \$	2017 \$
<b>MOINS DE 90 JOURS</b>		
Créditeurs et charges à payer	57 634 156	79 156 586
Retenues contractuelles	6 221 292	8 221 125
<b>Sous-total</b>	<b>63 855 448</b>	<b>87 377 711</b>
<b>90 JOURS À UN AN</b>		
Retenues contractuelles	4 847 920	7 384 850
<b>PLUS D'UN AN</b>		
Retenues contractuelles	1 171 475	3 491 801
<b>Total</b>	<b>69 874 843</b>	<b>98 254 362</b>

Le niveau de risque de liquidité et les procédures mises en place pour mitiger ce risque sont similaires à ceux de l'exercice précédent.

### d) Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque qu'il y ait un impact sur les résultats suite à un changement dans les conditions du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt. Cette exposition est attribuable à sa trésorerie. Pour réduire ce risque au minimum, la Société doit, conformément à sa politique de placement, investir son fonds de

roulement excédentaire dans des instruments très liquides et à faible risque. Si les taux d'intérêt avaient varié de 1 % au cours de l'exercice, le revenu d'intérêts sur la trésorerie aurait varié d'environ 528 936 \$ (538 369 \$ en 2017).

Le niveau de risque pour le taux d'intérêt ainsi que les procédures mises en place pour mitiger ce risque sont similaires à ceux de l'exercice précédent.

## 16. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DES ÉTATS FINANCIERS

Le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités a confirmé la déconstruction de l'actuel pont Champlain suite à la mise en service du nouveau pont Champlain, prévue en décembre 2018. Par lettre datée du 3 mai 2018, le Ministre confirmait que la Société était mandatée d'entreprendre la déconstruction de l'actuel pont Champlain, dans le respect des principes de développement durable prônés par la Société. La Société développera une stratégie de déconstruction qui impliquera un ordonnancement précis des méthodes utilisées pour la déconstruction ainsi qu'une planification soutenue du transport et de la récupération des matériaux afin de minimiser les effets environnementaux et les impacts sur les résidents environnants. Étant donné que le mode de réalisation de la déconstruction n'est pas déterminé, l'incidence financière du projet de déconstruction ne peut être estimée.



# 10.

## ANNEXES



De gauche à droite : **Dominique Bouchard** (Administrateur), **Catherine Lavoie** (Administratrice), **Dale Ellen Williams** (Administratrice), **Paul T. Kefalas** (Président du Conseil), **Glen P. Carlin** (Premier dirigeant), **Denise Hébert** (Présidente adjointe), **Sylvain Villiard** (Administrateur)

### CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRIGEANTS

#### Administrateurs

Dominique Bouchard  
Glen P. Carlin  
Denise Hébert  
Paul T. Kefalas  
Catherine Lavoie  
M<sup>e</sup> Sylvain Villiard  
Dale Ellen Williams

#### Deux membres ont terminé leur mandat au cours de l'année financière 2017-2018.

Serge Martel  
Guy Martin

#### Dirigeants

Paul T. Kefalas, Président du Conseil  
Denise Hébert, Présidente adjointe du Conseil  
Glen P. Carlin, Premier dirigeant  
Claude Lachance, Trésorier  
M<sup>e</sup> Sylvie Lefebvre, Avocate-conseil  
M<sup>e</sup> John Papagiannis, Secrétaire corporatif par intérim

### LISTE DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Comité d'audit

Denise Hébert, Présidente  
M<sup>e</sup> Sylvain Villiard  
Dale Ellen Williams

#### Comité de gouvernance et d'éthique

Paul T. Kefalas, Président  
Catherine Lavoie  
M<sup>e</sup> Sylvain Villiard  
Dale Ellen Williams

#### Comité des ressources humaines

Denise Hébert, Présidente  
Dominique Bouchard  
Dale Ellen Williams

#### Comité de risques – Infrastructures

Catherine Lavoie, Présidente  
Dominique Bouchard  
Denise Hébert  
Paul T. Kefalas

#### Comité technique Champlain

Glen P. Carlin, Président  
Paul T. Kefalas

#### Comité de risques corporatifs

M<sup>e</sup> Sylvain Villiard, Président  
Dominique Bouchard  
Denise Hébert  
Paul T. Kefalas



## ALIGNEMENT AVEC LES NORMES INTERNATIONALES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

La préparation du tableau ci-dessous est appuyée sur les Lignes directrices en matière de reddition de compte, version G4 de la Global Reporting Initiative (GRI).

INDEX GÉNÉRAL	INDICATEUR	PAGES	COUVERTURE 2017-2018
<b>Stratégie et analyse</b>			
G4-1	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	14-15	Partielle
<b>Profil de l'organisation</b>			
G4-3	Nom de l'organisation	6	Complète
G4-4	Principales marques et principaux produits et services	6, 17	Complète
G4-5	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	104	Complète
G4-6	Nombre et noms des pays où l'organisation exerce ses activités	104	Complète
G4-7	Mode de propriété et la forme juridique	58	Complète
G4-8	Marchés desservis	17	Complète
G4-9	Taille de l'organisation	7, 17, 82 à 85	Complète
G4-10	Effectif (nombre et répartition des salariés)	7, 59	Partielle
G4-12	Description de la chaîne d'approvisionnement	-	Partielle (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 14 et 15)
G4-14	Prise en compte du principe de précaution	55	Complète
G4-15	Souscription à des initiatives externes en matière économique, environnementale et sociale	46 à 55	Complète
G4-16	Affiliation à des associations	36	Complète
<b>Aspects et périmètres pertinents identifiés</b>			
G4-18	Processus de définition du contenu (aspects) et du périmètre	-	Partielle (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 4 et 5)
G4-19	Aspects pertinents identifiés	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 5 à 7)
G4-20	Périmètre de chaque aspect pertinent au sein de l'organisation	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 à la page 44)
<b>Implication des parties prenantes</b>			
G4-24	Liste des groupes de parties prenantes	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 5 à 7)
G4-26	Approche de l'organisation pour impliquer les parties prenantes	36, 48, 51, 52	Complète
G4-27	Thèmes et préoccupations clés soulevées par les parties prenantes	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 à la page 5)

INDEX GÉNÉRAL	INDICATEUR	PAGES	COUVERTURE 2017-2018
<b>Profil du rapport</b>			
G4-28	Période de reddition de compte	104	Complète
G4-30	Cycle de reddition de compte	104	Complète
G4-32	Index du contenu GRI	100	Complète
<b>Gouvernance</b>			
G4-34	Structure de gouvernance	58	Complète
G4-35	Délégation des pouvoirs concernant les thèmes économiques, environnementaux et sociaux	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 10-11)
G4-36	Cadres dirigeants responsables des thèmes économiques, environnementaux et sociaux	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 10-11)
G4-38	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	58	Partielle
G4-39	Indépendance du Président de l'instance supérieure de gouvernance (membre de la direction ou non)	58	Complète
G4-40	Processus de nomination et de sélection pour l'instance supérieure de gouvernance et ses comités	58	Partielle
G4-41	Processus pour s'assurer que les conflits d'intérêts soient évités et gérés	-	Partielle (voir le rapport de développement durable 2015-2016 à la page 9)
G4-51	Politiques de rémunération de l'instance supérieure de gouvernance et des cadres dirigeants	69	Partielle



INDEX SPÉCIFIQUE	INDICATEURS	PAGES	COUVERTURE 2017-2018	
<b>Éthique et intégrité</b>				
	G4-56	Valeurs, principes, normes et règles de l'organisation en matière de comportement	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 10-11)
<b>Économie</b>				
Performance économique	G4-DMA	Description de l'approche managériale	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 9, 12 et 13)
	G4-EC1	Valeur économique directe créée et distribuée	7, 82 à 85	Partielle
	G4-EC3	Couverture des régimes de retraite	87	Complète / Partielle
	G4-EC4	Aides publiques reçues	82 à 85	Complète
Impacts économiques indirects	G4-EC7	Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures et d'appui aux services	16 à 31	Complète
	G4-EC8	Impacts économiques indirects substantiels	46 à 55	Complète
Pratiques d'achat	G4-DMA	Description de l'approche managériale	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 14-15)
<b>Environnement</b>				
Énergie	G4-EN3	Consommation énergétique au sein de l'organisation	61	Partielle
Biodiversité	G4-DMA	Description de l'approche managériale	52, 53, 55	Complète
	G4-EN13	Habitats protégés ou restaurés	52, 53, 55	Partielle
Émissions	G4-DMA	Description de l'approche managériale	61	Complète
	G4-EN15	Émissions directes de gaz à effet de serre (scope 1)	61	Complète
	G4-EN16	Émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 2) liées à l'énergie	61	Complète
	G4-EN17	Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 3)	61	Complète
Produits et services	G4-EN27	Portée des mesures d'atténuation des impacts environnementaux des produits et des services	66	Complète

INDEX SPÉCIFIQUE	INDICATEURS	PAGES	COUVERTURE 2017-2018	
<b>Environnement</b>				
Conformité	G4-DMA	Description de l'approche managériale	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 28-29)
Généralités	G4-EN31	Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement	30	Partielle
Évaluation environnementale des fournisseurs	G4-DMA	Description de l'approche managériale	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 14-15)
<b>Pratiques en matière d'emploi et travail décent</b>				
Emploi	G4-DMA	Description de l'approche managériale	60	Complète
	G4-LA2	Avantages sociaux offerts aux salariés à temps plein	60, 87, 89, 90, 95	Partielle
	G4-LA3	Retour au travail et maintien en poste après le congé parental	63	Partielle
Santé et sécurité au travail	G4-DMA	Description de l'approche managériale	60	Complète
	G4-LA6	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportion de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail	63	Partielle
Formation et éducation	G4-DMA	Description de l'approche managériale	60	Complète
	G4-LA9	Nombre moyen d'heures de formation par an	60	Complète
	G4-LA10	Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie	-	Partielle (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 34-35)
Diversité et égalité des chances	G4-LA12	Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés par catégorie professionnelle, en fonction du sexe, de la tranche d'âge, de l'appartenance à une minorité et d'autres indicateurs de diversité	59	Partielle
Évaluation des pratiques en matière d'emploi chez les fournisseurs	G4-DMA	Description de l'approche managériale	-	Complète (voir le rapport de développement durable 2015-2016 aux pages 14-15)
<b>Droits de l'homme</b>				
Droits des peuples autochtones	G4-DMA	Description de l'approche managériale	9, 15, 17, 48	Complète
<b>Société</b>				
Communautés locales	G4-DMA	Description de l'approche managériale	48, 51	Complète
<b>Responsabilité liée aux produits</b>				
Santé et sécurité des consommateurs	G4-DMA	Description de l'approche managériale	5	Complète





## ABRÉVIATIONS

<b>CNPC</b>	Corridor du nouveau pont Champlain
<b>DRA</b>	Direction Recherche et applications
<b>GRI</b>	Global Reporting Initiative
<b>INFC</b>	Infrastructure Canada
<b>LCEE</b>	Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)
<b>LGFP</b>	Loi sur la gestion des finances publiques
<b>MTMDET</b>	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec
<b>NCCSP</b>	Normes comptables canadiennes pour le secteur public
<b>PEPSC</b>	Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles
<b>PJCCI</b>	Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée
<b>PRFC</b>	Polymères renforcés de fibres de carbone
<b>SST</b>	Santé et sécurité au travail
<b>tCO2e</b>	Tonne équivalente de dioxyde carbone

## À PROPOS DE CE RAPPORT

La Société est engagée à communiquer de façon transparente sur ses activités ainsi que ses investissements. Ce rapport annuel est la deuxième édition combinant les résultats financiers et les progrès en matière de développement durable. Il couvre l'exercice s'étalant du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018.

Ce rapport a été revu et approuvé par le Conseil d'administration et le Comité de développement durable.

### **Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée**

1225, rue Saint-Charles Ouest, bureau 500  
Longueuil (Québec) J4K 0B9  
450 651-8771  
communications@pjcci.ca  
JacquesCartierChamplain.ca

### **Participez à la conversation sur les réseaux sociaux**

